

2018-2019

Rapport annuel



MRC de Portneuf

12 août 2019

Contenu

PRÉAMBULE.....	1
MANDAT.....	2
OBJECTIFS ANNUELS.....	3
ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES.....	7
TRAVAUX DES TGIRT ET DE LEURS COMITÉS DE TRAVAIL.....	8
CHANTIERS RÉGIONAUX.....	19
PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES TGIRT.....	24
BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES	27
FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2018-2019	38
RECOMMANDATIONS.....	40
CONCLUSION	42
Annexe A.....	40
(Formulaire évaluation des rencontres de TGIRT)	40

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Portneuf en 2018-2019	8
Tableau 2 : Sujets de discussion dans les rencontres ayant occupé au moins deux heures pour la TGIRT Portneuf en 2018-2019	8
Tableau 3 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les périodes de travail de la TGIRT Portneuf en 2018-2019	9
Tableau 4 : Liste des enjeux de la TGIRT de Portneuf (adoptée le 5 décembre 2018)	9
Tableau 5 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Portneuf en 2018-2019	11
Tableau 6 : Liste des résolutions lors des rencontres de la TGIRT Portneuf (excluant ordres du jour, comptes rendus et modifications de calendrier) en 2018-2019	12
Tableau 7 : Résolutions adoptées par la TGIRT Portneuf depuis sa création et de nature non administrative	12
Tableau 8 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Laurentides en 2018-2019	13
Tableau 9 : Sujets de discussion dans les rencontres ayant occupé au moins deux heures pour la TGIRT Laurentides en 2018-2019	13
Tableau 10 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les périodes de travail de la TGIRT Laurentides en 2018-2019	14
Tableau 11 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Laurentides en 2018-2019	14
Tableau 12 : Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Laurentides (excluant ordres du jour, comptes rendus et mises à jour du calendrier) en 2018-2019	15
Tableau 13 : Résolutions adoptées par la TGIRT Laurentides depuis sa création et de nature non administrative	15
Tableau 14 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2018-2019	16
Tableau 15 : Sujets de discussion dans les rencontres ayant occupé au moins deux heures pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2018-2019	16
Tableau 16 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les périodes de travail de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2018-2019	17
Tableau 17 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018	17
Tableau 18 : Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay (excluant ordres du jour, comptes rendus et modifications de calendrier) en 2018-2019	18
Tableau 19 : Résolutions adoptées par la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création et de nature non administrative	18
Tableau 20 : Taux de présence et de changement des délégués	24
Tableau 21 : Taux de présence et de changement des personnes-ressources	26
Tableau 22 : Pondération des choix de réponse des questionnaires d'évaluation de la satisfaction	27

Tableau 23 : Blocs de questions du formulaire d'évaluation utilisé	27
Tableau 24 : Comparaison des TGIRT au niveau de la satisfaction des délégués en 2018-2019 ..	37
Tableau 25 : Comparaison des TGIRT au niveau de la satisfaction des délégués en 2018-2019 par rapport à l'année précédente	37

Liste des figures

Figure 1 : Visite terrain RADF du 4 septembre 2018	11
Figure 2 : Rencontre régionale des TGIRT du 26 février 2019 traitant de la stratégie régionale de production de bois	21
Figure 3 : Résultats de satisfaction à l'égard de la rencontre régionale des TGIRT traitant de la stratégie régionale de production de bois	21
Figure 4 : Tendances du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Portneuf depuis sa création	25
Figure 5 : Tendances du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Laurentides depuis sa création	25
Figure 6 : Tendances du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création	26
Figure 7 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Portneuf en 2018-2019.....	28
Figure 8 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Portneuf	29
Figure 9 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Portneuf en 2018-2019	30
Figure 10 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Laurentides en 2018-2019	31
Figure 11 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Laurentides	32
Figure 12 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Laurentides en 2018-2019	33
Figure 13 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2018-2019	34
Figure 14 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay	35
Figure 15 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2018-2019	36

Rapport préparé par :
Frédéric Martineau, *ing.f. MBA* (MRC de Portneuf)

PRÉAMBULE

Le présent rapport annuel est produit afin de présenter une reddition de comptes du travail accompli entre le 26 mai 2018 et le 31 mars 2019 par les trois Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Capitale-Nationale. Ce rapport s'adresse principalement aux partenaires des TGIRT, aux cinq conseils des MRC délégataires de l'entente de gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) ainsi qu'à la Direction générale du secteur central du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Il se veut aussi un document destiné au grand public et sa diffusion se veut la plus large possible. Ce document sert de base de travail au comité de coordination des TGIRT pour établir les objectifs annuels pour la saison prochaine.

MANDAT

En vertu de l'article 55 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF), la composition et le fonctionnement, y compris les modes de règlement des différends des TGIRT, relèvent du ministre. L'article 55.1 de la LADTF permet au ministre de confier la composition et le fonctionnement d'une TGIRT qui relève de lui, y compris le règlement des différends pouvant survenir à cette table, à une ou plusieurs municipalités régionales de comté avec qui il conclut une entente visée à l'article 126.3 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1).

Suite à la signature de l'entente de délégation du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), la MRC de Portneuf a été désignée responsable de la coordination et le fonctionnement des trois TGIRT de la région de la Capitale-Nationale.

Les TGIRT s'avèrent être les assises de la gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) dans la région de la Capitale-Nationale. L'année 2018-2019 est la neuvième de l'existence des TGIRT dans la région. Une année d'une TGIRT s'étale habituellement du 1^{er} avril au 31 mars. Exceptionnellement, le présent rapport couvre une période un peu plus courte pour s'ajuster au calendrier du programme PADF. En effet, l'année dernière, les activités du programme 2015-2018 ont pris fin le 25 mai 2018, au lieu du 31 mars.

OBJECTIFS ANNUELS

En 2018-2019, le comité de coordination, qui est chargé de planifier et d'organiser les rencontres des TGIRT, a adopté 4 objectifs pour lui permettre d'augmenter l'influence des TGIRT sur les PAFI.

PARTICIPATION DES DÉLÉGUÉS

Objectif	Améliorer la participation des délégués aux TGIRT
Indicateur	Taux de présence annuel des délégués aux rencontres régulières des TGIRT
Cible	<ul style="list-style-type: none">• TGIRT Portneuf : 80 %• TGIRT Laurentides : 80 %• TGIRT Charlevoix : 70 %

Les TGIRT constituent le mécanisme de participation privilégié pour influencer le contenu des PAFI. Pour que ce mécanisme puisse être vivant et exercer de l'influence sur les PAFI, la présence aux rencontres régulières des TGIRT est essentielle. La participation des délégués aux rencontres des TGIRT est suivie depuis la mise en place des TGIRT en 2010 dans la Capitale-Nationale. À chaque rencontre, la présence du délégué est enregistrée à l'aide de la feuille des présences qui est distribuée et signée par chacun des délégués se présentant à la rencontre. Si un délégué ou son substitut est présent à la rencontre, peu importe la durée, il est réputé avoir participé à la rencontre. Pour tenter d'atteindre les cibles fixées, le comité de coordination a mis en place une stratégie composée de 4 actions :

1. Acheminer les ordres du jour aux délégués au moins 14 jours avant la tenue des rencontres régulières;
2. Limiter le nombre de points d'ordre du jour dans les rencontres régulières;
3. Faire des points d'information que lorsque cela est en lien direct avec une décision à prendre par la TGIRT;
4. Dans l'ordre du jour de la rencontre, faire le lien entre chaque point proposé et une future décision de la TGIRT.

Les résultats obtenus pour la saison sont les suivants :

TGIRT	Moy. depuis 2015-2016	Résultat	
Portneuf	75,5 %	87,5 %	Cible atteinte
Laurentides	78,8 %	87,2 %	Cible atteinte
Charlevoix-Bas-Saguenay	67,0 %	74,5 %	Cible atteinte

Dans tous les cas, la cible a été atteinte et même largement dépassée dans le cas des TGIRT de Portneuf et Laurentides. La stratégie mise en place par le comité de coordination a été efficace. Malgré les excellents résultats, cet objectif devrait continuer d'être suivi dans la prochaine année par le comité de coordination.

CONFIANCE ENVERS LE PROCESSUS

Objectif	Améliorer la confiance des délégués à l'égard du processus en général
Indicateur	Taux de confiance annuel des délégués à l'égard du processus en général
Cible	<ul style="list-style-type: none">• TGIRT Portneuf : 75 %• TGIRT Laurentides : 80 %• TGIRT Charlevoix : 80 %

Pour que le mécanisme des TGIRT puisse être vivant et exercer de l'influence sur les PAFI, la présence aux rencontres régulières des TGIRT est essentielle. Pour qu'un délégué participe et s'implique, il doit avoir une confiance élevée que cela a une potentialité forte d'apporter des résultats favorisant la ou les organisations qu'il représente. La confiance des délégués à l'égard de la capacité du processus à générer des résultats concrets est suivie depuis 2015-2016 pour les TGIRT de Portneuf et Laurentides. La TGIRT de Charlevoix a emboîté le pas à la saison suivante. À la fin de chaque rencontre régulière d'une TGIRT, un questionnaire de satisfaction est distribué à tous les délégués. On y sonde à ce moment la confiance par rapport à la capacité du processus à influencer les PAFI. Pour tenter d'atteindre les cibles fixées, le comité de coordination a mis en place une stratégie composée de 2 actions :

1. Inciter les TGIRT à viser les petits gains à court terme, plutôt que les grandes solutions totales à long terme;
2. Investir dans des projets d'acquisition de connaissances de qualité et porteurs d'avancées significatives à court terme dans le traitement des enjeux des TGIRT.

Les résultats obtenus pour la saison sont les suivants :

TGIRT	Moy. depuis 2015-2016	Résultat	
Portneuf	67,3 %	79,8 %	Cible atteinte
Laurentides	75,7 %	84,4 %	Cible atteinte
Charlevoix-Bas-Saguenay	76,9 %	81,3 %	Cible atteinte

Dans tous les cas, la cible a été atteinte. Il est cependant trop tôt pour affirmer que la stratégie mise en place par le comité de coordination est efficace, car celle-ci n'est mise en place que partiellement présentement. Néanmoins, le contenu, le déroulement des rencontres et les interactions avec le MFFP semblent avoir un effet positif sur la confiance des délégués à l'égard de la capacité du processus à exercer de l'influence sur les PAFI. Cet objectif devrait continuer d'être suivi dans la prochaine année par le comité de coordination.

COLLABORATION ENTRE LES DÉLÉGUÉS ET LE MFFP

Objectif	Améliorer la collaboration entre les délégués et les personnes ressources du MFFP à la TGIRT
Indicateur	Taux de confiance des délégués à l'égard des réponses fournies par les personnes-ressources du MFFP
Cible	<ul style="list-style-type: none">• TGIRT Portneuf : 85 %• TGIRT Laurentides : 90 %• TGIRT Charlevoix : 85 %

Pour que le mécanisme des TGIRT puisse être vivant et exercer de l'influence sur les PAFI, il est important qu'une collaboration étroite s'installe entre les personnes-ressources du MFFP et les délégués. Cette collaboration ne peut être pleine et entière sans l'existence d'une confiance réciproque. La confiance des délégués à l'égard des réponses fournies par les personnes-ressources est suivie depuis 2015-2016 pour les TGIRT de Portneuf et Laurentides. La TGIRT de Charlevoix a emboîté le pas à la saison suivante. À la fin de chaque rencontre régulière d'une TGIRT, un questionnaire de satisfaction est distribué à tous les délégués. On y sonde à ce moment l'appréciation par rapport à la clarté et la transparence des informations livrées par les personnes-ressources du MFFP. Pour tenter d'atteindre les cibles fixées, le comité de coordination a mis en place une stratégie composée de 2 actions :

1. Sensibiliser les personnes-ressources du MFFP qui travaillent avec les TGIRT à avoir des interventions tournées davantage vers l'accompagnement des TGIRT dans les travaux sur leurs enjeux;
2. Accompagner et préparer davantage les personnes-ressources du MFFP avant leur présence à une rencontre d'une TGIRT.

Les résultats obtenus pour la saison sont les suivants :

TGIRT	Moy. depuis 2015-2016	Résultat	
Portneuf	78,6 %	80,4 %	Cible non atteinte
Laurentides	91,6 %	81,5 %	Cible non atteinte
Charlevoix-Bas-Saguenay	77,1 %	87,3 %	Cible atteinte

Seule la TGIRT de Charlevoix-Bas-Saguenay a atteint la cible cette année. Dans Portneuf et Laurentides, les résultats sont significativement en deçà de la cible fixée. Il faut noter que dans ces deux TGIRT, des dossiers politiques (plan caribou et projet d'aire protégée lac à Moïse) ont probablement influencé ces résultats. Cet aspect a probablement annulé les effets des efforts consentis via la stratégie retenue pour cet objectif. Cet objectif devrait être révisé afin de tenir compte de la réalité des sujets politiques dans le travail de certaines personnes-ressources du MFFP aux TGIRT.

ANIMATION DES RENCONTRES

Objectif	Favoriser une animation des rencontres qui encourage la discussion au sein des TGIRT
Indicateur	Taux de satisfaction des délégués à l'égard du travail de l'animateur pour faire en sorte d'encourager les discussions lors des rencontres régulières des TGIRT
Cible	<ul style="list-style-type: none">• TGIRT Portneuf : 90 %• TGIRT Laurentides : 90 %• TGIRT Charlevoix : 90 %

Pour que le mécanisme des TGIRT puisse être vivant et exercer de l'influence sur les PAFI, il est important d'instaurer et de maintenir un climat qui encourage les échanges au sein des rencontres des TGIRT. L'animateur a un rôle très important à jouer pour faire en sorte de maximiser les échanges et la participation de chacun.

La satisfaction des délégués à l'égard du travail de l'animateur pour faire en sorte d'encourager les discussions lors des rencontres régulières des TGIRT est suivie depuis 2015-2016 pour les TGIRT de Portneuf et Laurentides. La TGIRT de Charlevoix a emboîté le pas à la saison suivante. À la fin de chaque rencontre régulière d'une TGIRT, un questionnaire de satisfaction est distribué à tous les délégués. On y sonde à ce moment l'appréciation par rapport au travail de l'animateur pour faire en sorte d'encourager les discussions. Pour tenter d'atteindre les cibles fixées, le comité de coordination a mis en place une stratégie composée de 3 actions :

1. Limiter le nombre de points d'ordre du jour dans les rencontres régulières;
2. Maximiser le plus possible l'utilisation de formats de rencontre qui favorisent les échanges (ateliers);
3. Utiliser davantage des techniques d'animation qui questionnent les délégués et les invitent à formuler eux-mêmes des solutions.

Les résultats obtenus pour la saison sont les suivants :

TGIRT	Moy. depuis 2015-2016	Résultat	
Portneuf	83,9 %	95,5 %	Cible atteinte
Laurentides	93,5 %	98,9 %	Cible atteinte
Charlevoix-Bas-Saguenay	82,6 %	95,5 %	Cible atteinte

Pour toutes les TGIRT, la cible est atteinte facilement. La stratégie mise en place et l'embauche d'un animateur dédié ayant des compétences reconnues ont permis d'obtenir ces résultats. Compte tenu des niveaux très élevés atteints, il est suggéré de continuer de suivre l'évolution de cet indicateur, mais comme l'équipe de coordination semble être en parfait contrôle de cet aspect, il n'est pas recommandé de reconduire cet objectif en 2019-2020.

ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES

Il n'y a pas eu d'assemblée des partenaires en 2018-2019. Pour plusieurs délégués le mandat s'achèvera à la fin de la saison prochaine. Cependant, un projet de fusion des unités d'aménagement (UA) 31-53 et 33-51 pourrait avoir un effet sur les TGIRT Laurentides et de Charlevoix-Bas-Saguenay. La coordination suivra l'évolution de ce projet et planifiera la tenue de la prochaine assemblée des partenaires de manière à éviter des déplacements inutiles pour les membres des TGIRT.

TRAVAUX DES TGIRT ET DE LEURS COMITÉS DE TRAVAIL

Voici un résumé des travaux de chacune des TGIRT et de leurs comités de travail dans la région pour la période visée par le rapport.

PORTNEUF

Temps de travail

En 2018-2019, il y a eu un total de 4 rencontres de la TGIRT Portneuf qui se sont toutes tenues à la MRC de Portneuf à Cap-Santé, généralement de 9 h à 16 h et aux dates :

- 12 septembre 2018 (rencontre de travail optionnelle);
- 17 octobre 2018, MRC de Portneuf;
- 5 décembre 2018, MRC de Portneuf;
- 14 février 2019, MRC de Portneuf.

Depuis cette année, le temps consacré au travail sur les enjeux des TGIRT est comptabilisé de façon distincte. Ainsi, en 2018-2019, la TGIRT de Portneuf a tenu 3 rencontres régulières et plusieurs périodes de travail. Les tableaux suivants présentent la répartition du temps passé sur les différents sujets.

Tableau 1 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Portneuf en 2018-2019

Catégorie de sujet	Temps cumulatif	Pourcentage du temps total
Fonctionnement de la TGIRT	2 h 57	17 %
Information, discussion et décision sur les enjeux	5 h 43	33 %
Processus PAFI et certification	-	-
Activités de transfert de connaissances	52 minutes	5 %
Autres	1 h 18	8 %
Période de travail sur les enjeux	6 h 27	37 %
Total :	17 h 17	100 %

Le comité de coordination considère que lorsqu'une TGIRT se réunit c'est pour au moins une demi-journée et qu'elle a alors la possibilité d'utiliser tout le temps disponible dans ce bloc de temps, excluant les pauses et le dîner, dans le cas d'une rencontre d'une journée complète. En 2018-2019, la TGIRT Portneuf a utilisé 90 % du temps qui lui était disponible.

Tableau 2 : Sujets de discussion dans les rencontres ayant occupé au moins deux heures pour la TGIRT Portneuf en 2018-2019

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Fermeture de chemins	4 h 08	2
Mise à jour des enjeux	2 h 25	3

Tableau 3 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les périodes de travail de la TGIRT Portneuf en 2018-2019

Sujet	Temps cumulatif	Pourcentage du temps total
Projet de base de données réseau routier principal	15 minutes	4 %
Fermeture de chemins	4 h 08	64 %
Création d'un comité de chemins	1 h 00	16 %
Gestion de l'entretien des ponts	1 h 04	17 %
Total :	6 h 27	100 %

Il est à noter qu'un autre sujet a occupé beaucoup de place dans les discussions de la TGIRT Portneuf cette année, même s'il n'apparaît pas dans les tableaux précédents. Il s'agit du projet d'aire protégée du lac à Moïse. Il est également remarquable de constater que l'enjeu de la gestion du réseau routier a occupé la totalité des efforts de travail de la TGIRT en 2018-2019.

Certification

Aucun temps de travail ni suivi sur la certification FSC de Scierie Dion et fils n'a été réalisé à la TGIRT Portneuf en 2018-2019.

Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

En 2018-2019, la TGIRT a révisé la liste de ses enjeux, la faisant passer de 57 à 10. L'ancienne liste correspondait davantage à une énumération de l'ensemble des préoccupations de chacun des membres de la TGIRT. Pour établir la nouvelle liste, plusieurs rencontres et périodes de travail ont été nécessaires. Le résultat est une liste épurée qui fait consensus et qui permettra à la TGIRT de préciser ses efforts.

Tableau 4 : Liste des enjeux de la TGIRT de Portneuf (adoptée le 5 décembre 2018)

Enjeux	Définition
La diversité des écosystèmes à l'échelle du paysage	Cet enjeu aborde la variété, la connectivité et la répartition des écosystèmes à l'échelle du paysage. Il s'agit d'un filtre brut pour assurer la conservation et la restauration de la diversité biologique.
La diversité des écosystèmes à l'échelle du peuplement	Cet enjeu aborde la restauration ou le maintien des attributs de forêts naturelles à l'échelle du peuplement. Il aborde notamment la structure interne des peuplements (monoétagé, multiétagé, biétagé), ainsi que la répartition et la proportion de structures résiduelles à l'échelle du peuplement (bouquets, chicots, débris ligneux).
La diversité des espèces	Cet enjeu aborde la diversité des espèces fauniques et floristiques sur le territoire de la TGIRT. Cet enjeu s'insère dans la notion de filtre fin et celle d'espèces focales pour assurer la conservation de la diversité biologique en adressant les besoins d'habitat pour les espèces fauniques, notamment celles menacées et vulnérables, ainsi que les problématiques de raréfaction d'espèces floristiques en particulier.
La qualité des sols	Cet enjeu aborde le maintien de la productivité des sols, ainsi que les problématiques liées à la perturbation des sols (orniérage, décapage).

Enjeux	Définition
Les fonctions écologiques des milieux riverains et aquatiques	Cet enjeu aborde l'intégrité des milieux riverains et aquatiques.
Les fonctions écologiques des milieux humides	Cet enjeu aborde l'intégrité des milieux humides.
La gestion du réseau routier	Cet enjeu aborde la gestion (implantation, amélioration, réfection, entretien) du réseau routier forestier existant et futur.
Le rendement ligneux du territoire en quantité et en qualité	Cet enjeu aborde la productivité ligneuse du territoire en termes de quantité et de qualité.
L'utilisation multi-usage du territoire	Cet enjeu aborde les problématiques de cohabitation entre l'usage à des fins de production ligneuse et les autres utilisations du territoire et des ressources.
L'intégration des connaissances nouvelles	Cet enjeu aborde la nécessité d'intégrer les nouvelles connaissances et les nouvelles techniques dans le but d'optimiser la gestion et la planification forestière.

Au cours de la saison 2018-2019, aucun objectif d'aménagement local n'a été adopté, que ce soit sous forme de modification d'un objectif existant ou par l'ajout d'un nouveau. Cependant, un scénario d'approche de substitution de répartition des coupes en mosaïque a été adopté pour l'unité d'aménagement 031-71. Avec cette stratégie et l'adoption du contour des compartiments d'organisation spatiale (COS) en 2017-2018, la TGIRT a exprimé son influence sur une solution concrète à son enjeu de *la diversité des écosystèmes à l'échelle du paysage*. Il s'agit de sa première influence concrète sur le PAFIT depuis 2013.

La TGIRT est également derrière l'idée d'un projet d'acquisition de connaissances qui vise à mettre à jour et partager une base de données sur l'emplacement et l'état de toutes les traverses de cours d'eau présentes sur le réseau principal de chemins multiusages.

La TGIRT a aussi adopté une autre résolution significative, soit une demande au MFFP afin d'ajuster son Plan de contrôle régional (PCR) pour qu'un suivi de conformité systématique des habitats aquatiques sensibles soit réalisé.

Comités de travail

Un comité de chemins a été mis en place par la MRC de Portneuf en 2018-2019. Ce comité a pour mandat de définir les priorités en matière de financement de travaux de voirie multiusages sur le réseau principal de l'UA 031-71. Ce comité permet aussi aux acteurs qui partagent des responsabilités en matière de gestion du réseau routier d'échanger de l'information et de travailler ensemble sur des mesures à mettre en place pour corriger des problématiques liées au réseau principal de l'UA 031-71. Le comité s'est réuni à 5 reprises en 2018-2019. Ces rencontres ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- Cartographie du réseau principal de l'UA 031-71;
- Cibler et adopter un montage financier pour la réalisation de plus de 800 000 \$ de travaux de réfection sur le réseau principal;
- Adopter et proposer au MFFP la fermeture temporaire de 4 chemins au printemps 2019.

Le travail qui avait été amorcé en 2017-2018 sur le calendrier d’harmonisation par un comité ad hoc n’a pas été poursuivi dans la TGIRT Portneuf. C’est plutôt du côté de Charlevoix que ce dossier a avancé. Le comité de coordination souhaitait faire progresser une TGIRT à la fois. Il est prévu de ramener le sujet dans Portneuf, une fois que le dossier aura abouti du côté de Charlevoix.

Transfert de connaissances

Cette année, 2 activités de transfert de connaissances¹ ont été tenues à la TGIRT Portneuf. D’abord, une formation terrain sur le Règlement d’aménagement durable des forêts (RADF) qui s’adressait à l’ensemble des partenaires de la TGIRT. Au total, 8 personnes ont participé à cette formation.

Tableau 5 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Portneuf en 2018-2019

Sujet	Date	Temps consacré	Organisation (intervenant)
Formation terrain sur le RADF ²	2018-09-04	8 h	MFFP (Jean Volpé)
Aire protégée du lac à Moïse	2018-12-05	52 minutes	Nation Huronne-Wendat (Louis Lessage)



Figure 1 : Visite terrain RADF du 4 septembre 2018

¹ Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d’AFD, ne porte pas sur les paramètres d’un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

² La formation RADF est une activité de transfert de connaissances de la TGIRT, mais elle ne s’est pas effectuée dans le cadre d’une rencontre régulière de celle-ci, elle n’a donc pas été comptabilisée dans la répartition du temps de travail présenté au tableau 1.

La deuxième activité consistait en une présentation et une discussion autour du projet d'aire protégée proposé par la Nation Huronne-Wendat dans le secteur du lac à Moïse suite à la parution dans les médias d'un article au mois d'août 2018.

Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour, comptes rendus et modifications de calendrier, la TGIRT Portneuf a pris 6 résolutions en 2018-2019. De ces résolutions, 4 ont un lien direct avec le traitement des enjeux de la TGIRT. Le tableau suivant présente la liste des résolutions prises par la TGIRT Portneuf en 2018-2019.

Tableau 6 : Liste des résolutions lors des rencontres de la TGIRT Portneuf (excluant ordres du jour, comptes rendus et modifications de calendrier) en 2018-2019

N°	Résolution	Date
TG-32-4	Nomination de Stéphane Blouin et Samantha Martel pour un mandat de trois ans comme représentants de la TGIRT Portneuf au comité de sélection des projets d'acquisition de connaissances sur les enjeux des TGIRT.	2018-10-17
TG-32-5	La TGIRT de Portneuf appuie le projet de base de données régionale sur l'état du réseau routier forestier prioritaire de la Capitale-Nationale. Ce projet d'acquisition de connaissances cadre entièrement avec les enjeux de qualité des habitats aquatiques et d'utilisation récréative du réseau routier qui ont été identifiés en 2014 comme étant parmi les 5 enjeux les plus prioritaires à la TGIRT de Portneuf.	2018-10-17
TG-32-6	Les membres de la TGIRT Portneuf identifient l'organisation spatiale des forêts comme un enjeu prioritaire d'acquisition de connaissances pour le maintien des habitats fauniques. En ce sens, ils encouragent le développement des connaissances sur l'utilisation de la forêt aménagée par la martre d'Amérique afin d'identifier des états de référence qui permettront d'orienter la configuration de la forêt résiduelle dans les coupes par agglomération en sapinières.	2018-10-17
TG-33-3	Adoption de la liste des enjeux modifiés de la TGIRT Portneuf.	2018-12-05
TG-34-3	Proposition d'un scénario régional pour l'approche de substitution à appliquer à l'unité d'aménagement 031-71.	2019-02-14
TG-34-4	Suivis de conformité systématique des habitats aquatiques sensibles au plan de contrôle régional du MFFP.	2019-02-14

Tableau 7 : Résolutions adoptées par la TGIRT Portneuf depuis sa création et de nature non administrative

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total
0	0	6	0	0	0	5	4	4	19

(Comptes rendus, ordres du jour et règles de fonctionnement, nominations exclues)

LAURENTIDES

Temps de travail

En 2018-2019, il y a eu un total de 3 rencontres de la TGIRT Laurentides qui se sont tenues de 9 h à 16 h à l'hôtel & suites Normandin à Québec, aux dates suivantes :

- 10 octobre 2018;
- 28 novembre 2018;
- 26 mars 2019.

Un nouveau mode de fonctionnement a été adopté à la fin de la saison 2017-2018 pour faire en sorte d'augmenter le temps de rencontre consacré au travail en atelier. Ainsi, sans établir de cible de temps de travail, le comité de coordination tentait d'organiser des ateliers de travail en après-midi dans chacune des rencontres. Les tableaux suivants présentent la répartition du temps passé sur les différents sujets.

Tableau 8 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Laurentides en 2018-2019

Catégorie de sujet	Temps cumulatif	Pourcentage du temps total
Fonctionnement de la TGIRT	2 h 45	22 %
Information, discussion et décision sur les enjeux	1 h 50	14 %
Processus PAFI et certification	-	-
Activités de transfert de connaissances	2 h 44	22 %
Autres	58 minutes	8 %
Périodes de travail sur les enjeux	4 h 22	34 %
Total :	12 h 39	100 %

Le comité de coordination considère que lorsqu'une TGIRT se réunit c'est pour au moins une demi-journée et qu'elle a alors la possibilité d'utiliser tout le temps disponible dans ce bloc de temps, excluant les pauses et le dîner, dans le cas d'une rencontre d'une journée complète. En 2018-2019, la TGIRT Laurentides a utilisé 77 % du temps qui lui était disponible.

Tableau 9 : Sujets de discussion dans les rencontres ayant occupé au moins deux heures pour la TGIRT Laurentides en 2018-2019

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Peuplements orphelins	4 h 26	2

Tableau 10 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les périodes de travail de la TGIRT Laurentides en 2018-2019

Sujet	Temps cumulatif	Pourcentage du temps total
Réseau routier vs habitats aquatiques	1 h 42	39 %
Peuplements orphelins	2 h 40	61 %
Total :	4 h 22	100 %

Le sujet du plan caribou aurait dû apparaître comme sujet d'importance en 2018-2019 à la TGIRT Laurentides, mais suite à des directives reçues dans la région à quelques jours d'avis de la rencontre du mois de mars, il n'a pas été possible de traiter de ce sujet. Il devrait prendre beaucoup d'importance en 2019-2020.

Certification

Il n'y a pas de certificat d'AFD en vigueur sur le territoire de la TGIRT Laurentides.

Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2018-2019, aucun objectif d'aménagement local n'a été adopté, que ce soit sous forme de modification d'un objectif existant ou par l'ajout d'un nouveau. Cependant, le travail en atelier a permis d'identifier et de proposer des solutions au MFFP pour traiter de la problématique des peuplements orphelins dans l'UA 031-53.

Comités de travail

Il n'y a pas de comité de travail spécifique à la TGIRT Laurentides.

Transfert de connaissances

Cette année, 3 activités de transfert de connaissances³ ont été tenues à la TGIRT Laurentides.

Tableau 11 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Laurentides en 2018-2019

Sujet	Date	Temps consacré	Organisation (intervenant)
Projet de l'Université Laval sur l'analyse des perceptions de citoyens sur l'impact visuel des coupes forestières le long de la route 175	2018-11-28	52 minutes	Université Laval (Étienne Berthold)
Peuplements orphelins non économiquement rentables	2018-11-28	30 minutes	MFFP (Jean-Philippe Jacques)
État d'avancement enjeu de production de bois sur terres publiques	2019-03-26	1 h 22	MFFP (Martin Cloutier)

³ Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d'AFD, ne porte pas sur les paramètres d'un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour, les comptes rendus et les mises à jour du calendrier, la TGIRT Laurentides a pris 3 résolutions en 2018-2019. De ces résolutions, aucune n'a un lien direct avec le traitement des enjeux de la TGIRT. Le tableau suivant présente la liste des résolutions prises par la TGIRT Laurentides en 2018-2019.

Tableau 12 : Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Laurentides (excluant ordres du jour, comptes rendus et mises à jour du calendrier) en 2018-2019

N°	Résolution	Date
TG-26-4	Nomination de Sylvain Boucher et Gabrielle Rivard pour un mandat de trois ans comme représentants de la TGIRT Laurentides au comité de sélection des projets d'acquisition de connaissances sur les enjeux des TGIRT.	2018-10-10
TG-26-5	Les membres de la TGIRT Laurentides identifient l'organisation spatiale des forêts comme un enjeu prioritaire d'acquisition de connaissances pour le maintien des habitats fauniques. En ce sens, ils encouragent le développement des connaissances sur l'utilisation de la forêt aménagée par la martre d'Amérique afin d'identifier des états de référence qui permettront d'orienter la configuration de la forêt résiduelle dans les coupes par agglomération en sapinières.	2018-10-10
TG-27-2	La TGIRT désire obtenir les résultats des analyses du FEC de l'impact sur la possibilité forestière des différents scénarios du plan de rétablissement du caribou. Pour ce faire, la TGIRT mandate son coordonnateur et Louis Bélanger pour écrire une lettre au sous-ministre pour en faire la demande.	2018-11-28

Tableau 13 : Résolutions adoptées par la TGIRT Laurentides depuis sa création et de nature non administrative

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total
0	0	0	8	0	0	5	2	2	17

(Comptes rendus, ordres du jour et règles de fonctionnement, nominations exclues)

CHARLEVOIX-BAS-SAGUENAY

Temps de travail

En 2018-2019, il y a eu un total de 3 rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay qui se sont tenues généralement de 9 h à 16 h aux dates et lieux suivants :

- 24 octobre 2018, Petit Manoir du Casino, La Malbaie;
- 12 décembre 2018, Hôtel Baie-Saint-Paul, Baie-Saint-Paul;
- 21 février 2019, Hôtel Baie-Saint-Paul, Baie-Saint-Paul.

Un nouveau mode de fonctionnement a été adopté à la fin de la saison 2017-2018 pour faire en sorte d'augmenter le temps de rencontre consacré au travail en atelier. Ainsi, sans établir de cible de temps de travail, le comité de coordination tentait d'organiser des ateliers de travail dans chacune des rencontres. Les tableaux suivants présentent la répartition du temps passé sur les différents sujets.

Tableau 14 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2018-2019

Catégorie de sujet	Temps cumulatif	Pourcentage du temps total
Fonctionnement de la TGIRT	3 h 59	27 %
Information, discussion et décision sur les enjeux	4 h	28 %
Processus PAFI et certification	45 minutes	5 %
Activités de transfert de connaissances	-	-
Autres	1 h 01	7 %
Période de travail sur les enjeux	4 h 48	33 %
Total :	14 h 33	100 %

Le comité de coordination considère que lorsqu'une TGIRT se réunit c'est pour au moins une demi-journée et qu'elle a alors la possibilité d'utiliser tout le temps disponible dans ce bloc de temps, excluant les pauses et le dîner, dans le cas d'une rencontre d'une journée complète. En 2018-2019, la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay a utilisé 88 % du temps qui lui était disponible.

Tableau 15 : Sujets de discussion dans les rencontres ayant occupé au moins deux heures pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2018-2019

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Sédimentation réseau routier	5 h 39	3
Harmonisation opérationnelle	3 h 09	2

Tableau 16 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les périodes de travail de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2018-2019

Sujet	Temps cumulatif	Pourcentage du temps total
Sédimentation réseau routier	1 h 39	34 %
Harmonisation opérationnelle	3 h 09	66 %
Total :	4 h 48	100 %

Certification

Il n’y a plus de certificat d’AFD en vigueur sur le territoire de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis la vente de l’usine de Saint-Hilarion par PFR à Groupe Lebel en 2017.

Objectifs locaux d’aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2018-2019, aucun objectif d’aménagement local n’a été adopté, que ce soit sous forme de modification d’un objectif existant ou par l’ajout d’un nouveau. Cependant, le travail en atelier a permis l’élaboration d’une proposition de procédure de communication pour l’harmonisation opérationnelle et la mise sur pied d’une initiative pour la réalisation d’un plan de gestion du réseau routier pour répondre à la problématique de sédimentation dans les cours d’eau.

Comités de travail

Il n’y a pas de comité de travail spécifique à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay.

Transfert de connaissances

Cette année, aucune activité de transfert de connaissances⁴ n’a été tenue à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay.

Tableau 17 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018

Sujet	Date	Temps consacré	Intervenant (organisation)
Aucune activité en 2018-2019	-	-	-

Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour, les comptes rendus et les modifications du calendrier, la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay a pris 1 résolution en 2018-2019. Cette résolution n’est pas en lien direct avec le traitement des enjeux de la TGIRT. Le tableau suivant présente la liste des résolutions prises par la TGIRT en 2018-2019.

⁴ Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d’AFD, ne porte pas sur les paramètres d’un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

Tableau 18 : Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay (excluant ordres du jour, comptes rendus et modifications de calendrier) en 2018-2019

N°	Résolution	Date
TG-31-04	Nomination de Jean Landry et André Saillant pour un mandat de trois ans comme représentants de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay au comité de sélection des projets d'acquisition de connaissances sur les enjeux des TGIRT.	2018-10-24

Tableau 19 : Résolutions adoptées par la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création et de nature non administrative

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total
1	26	18	0	0	0	6	4	0	55

(Comptes rendus, ordres du jour et règles de fonctionnement, nominations exclues)

CHANTIERS RÉGIONAUX

En octobre 2016, les trois TGIRT de la région ont accepté et entériné des plans d'action pour quatre chantiers régionaux :

- Celui portant sur l'élaboration d'une stratégie régionale de production de bois;
- Celui portant sur les enjeux écosystémiques;
- Celui portant sur la faune;
- Celui portant sur les chemins multiusages.

Voici le bilan des travaux de ces chantiers en 2018-2019.

STRATÉGIE DE PRODUCTION DE BOIS RÉGIONALE

En juillet 2015, le ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs annonçait des orientations ministérielles pour une stratégie nationale de production de bois. Parmi ces orientations, il est annoncé que l'ensemble des régions doivent produire leur stratégie régionale en se basant sur les orientations ministérielles, mais également sur le Guide d'élaboration des stratégies régionales de production de bois qui est à venir. La région de la Capitale-Nationale a été désignée projet-pilote pour tester une démarche d'élaboration d'une stratégie régionale qui apparaîtra comme référence dans le Guide d'élaboration des stratégies régionales de production de bois.

L'objectif de la Stratégie de production de bois de la région de la Capitale-Nationale est de réduire l'écart entre l'offre régionale de matière ligneuse et la demande des usines de première transformation. La stratégie choisie doit permettre la survie de l'industrie à court terme, sa transformation à moyen terme et faire en sorte que les forêts régionales redeviennent un avantage compétitif à long terme.

La démarche est coordonnée par la MRC de Portneuf, en collaboration avec le MFFP de la région 03. Une équipe de travail régionale pour l'élaboration de la stratégie de production de bois a également été mise en place. Son rôle est de préciser les besoins et la réalité de la région, en soulevant la nécessité de documenter certains aspects à analyser, en validant le travail réalisé par les ressources externes et le coordonnateur, en évaluant la faisabilité des propositions apportées, ainsi qu'en participant à la planification de la mise en œuvre des actions retenues. L'équipe régionale s'est réunie 8 demi-journées en 2018-2019 :

- 12 juin 2018;
- 13 juillet 2018;
- 21 septembre 2018;
- 29 octobre 2018;
- 14 décembre 2018;
- 24 janvier 2019;
- 28 février 2019;
- 27 mars 2019.

Cette année, le travail de l'équipe régionale a permis de déterminer 9 enjeux découlant de l'analyse d'écart entre l'offre et la demande bois qui avait été livrée en juin 2018. Les enjeux retenus sont les suivants :

1. Cohérence du calcul de la possibilité forestière avec la planification opérationnelle;
2. Prévisibilité, fiabilité et précision du système d'information relatif à la planification forestière;
3. Capacité des marchés régionaux à consommer tous les bois produits lors des opérations de récolte;
4. Capacité des forêts régionales à rencontrer l'accroissement de la demande pour les bois de sciage;
5. Rentabilité financière des opérations;
6. Pertes de matière ligneuse;
7. Rentabilité des investissements en forêt publique pour l'État;
8. Mobilisation des bois de la forêt privée;
9. Disponibilité de la main-d'œuvre et de la machinerie.

À partir de ces enjeux, le comité régional a amorcé la confection d'un plan d'action d'une portée de 5 ans. Ce plan devrait être livré en 2019-2020.

Les travaux ont également permis d'adopter une vision régionale :

Dans le cadre de la SADF :

« Une forêt aménagée pour approvisionner l'industrie forestière régionale en bois de qualité. »

Les travaux du comité ont également permis la planification de différentes activités de communication et de concertation liées à la stratégie régionale de production de bois (SRPB), notamment la détermination des superficies qui feront l'objet d'intensification de l'aménagement, mais aussi une rencontre régionale ayant permis d'expliquer et de vulgariser les différents portraits réalisés dans le cadre de la SRPB. Cette dernière s'est tenue le 26 février 2019 à l'Hôtel Québec et a réuni 37 personnes. Au cours de cette activité de transfert de connaissances, les différents groupes d'intérêts étaient représentés et ils ont tous eu l'opportunité de poser des questions et d'échanger sur les portraits qui supportent les 9 enjeux de la SRPB. L'événement fut très apprécié avec des taux de satisfaction très élevés. La rencontre a également permis

d'amasser de l'information sur les craintes et les attentes des différentes parties prenantes.



Figure 2 : Rencontre régionale des TGIRT du 26 février 2019 traitant de la stratégie régionale de production de bois

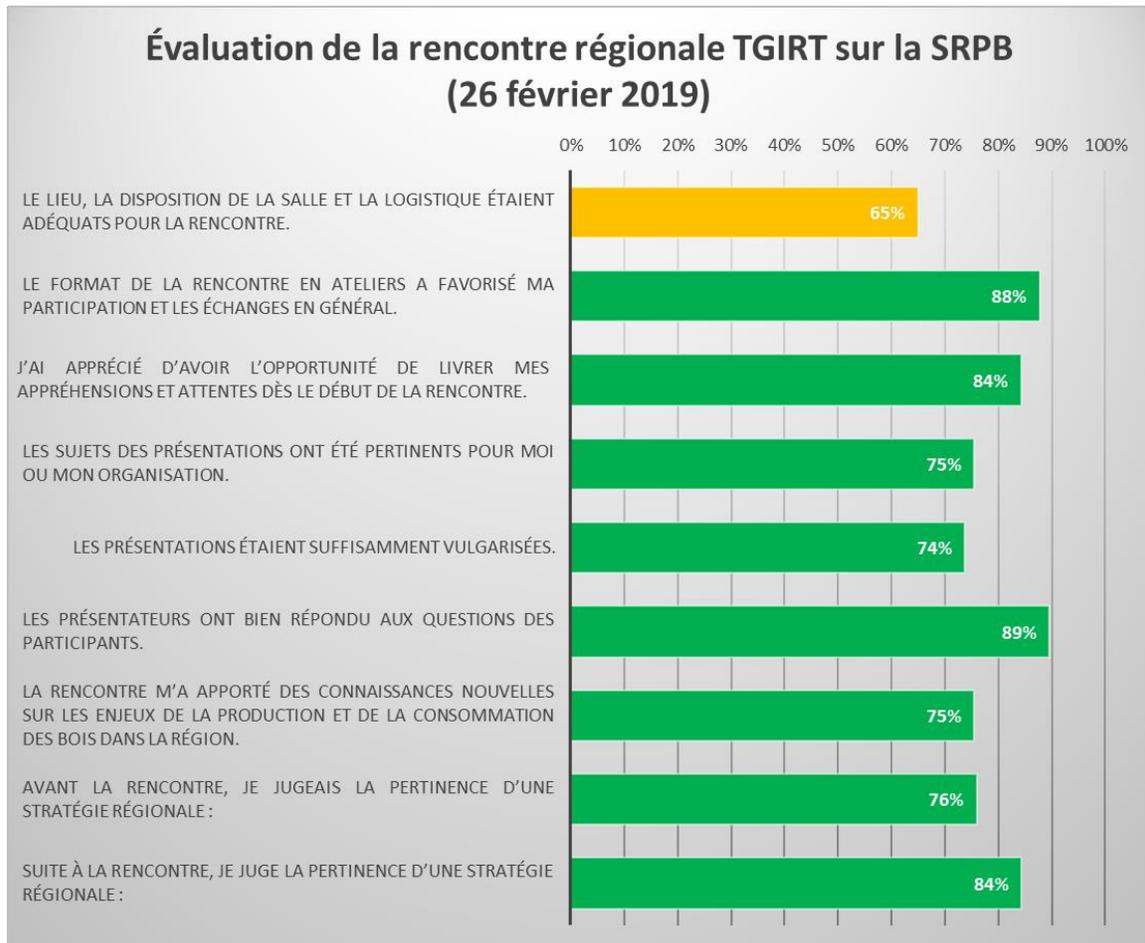


Figure 3 : Résultats de satisfaction à l'égard de la rencontre régionale des TGIRT traitant de la stratégie régionale de production de bois

Les travaux du comité ont également permis d'aborder les objectifs de production pour chacune des essences vedettes et d'échanger avec du personnel du Bureau du forestier en chef (BFEC) sur

la manière d'insérer des cibles de production dans le prochain calcul de possibilité forestière (CPF), mais aussi d'en utiliser les résultats (cahier de détermination) pour aider au suivi de la SRPB dans le temps.

Pour suivre l'avancement du projet pilote, un comité formé de professionnels du MFFP 03, de la Direction de l'aménagement et de l'environnement forestier (DAEF) du MFFP et du coordonnateur régional s'est réuni au besoin. Ce comité s'est réuni 3 fois en 2018-2019 :

- 5 septembre 2018;
- 16 octobre 2018;
- 25 janvier 2019.

En 2019-2020, le comité sur la stratégie devra :

- Finaliser le choix des cibles de production par essence vedette pour les horizons de 25, 50 et 100 ans;
- Finaliser le plan d'action quinquennal de la SRPB;
- Définir avec le BFEC, les scénarios de simulation à tester lors de la période d'itération sur le CPF;
- Définir avec le BFEC les ajouts de résultat au cahier de détermination de la possibilité forestière pour être en mesure de suivre la SRPB;
- Définir avec le BFEC la liste des scénarios intensifs à intégrer dans le modèle du CPF;
- Amorcer les itérations avec le Bureau du forestier en chef (BFEC) sur les simulations du prochain calcul de possibilité forestière.

Il est également prévu en 2019-2020 de travailler avec chacune des TGIRT l'identification des superficies qui feront l'objet d'intensification de la production ligneuse. Ce travail s'échelonnera sur plusieurs rencontres dans l'année et devrait comprendre, entre autres, des visites terrain de superficies potentielles.

ENJEUX ÉCOSYSTÉMIQUES

Le comité régional mis en place a comme mandat, en partenariat avec le MFFP, de développer des solutions aux enjeux sous sa responsabilité. Les solutions recherchées minimisent l'impact sur l'environnement, sont viables économiquement et sont socialement responsables. Dans ses travaux, le comité doit prendre en compte l'ensemble des enjeux identifiés par les TGIRT et devra soumettre les résultats de ses travaux à chaque TGIRT pour discussion et approbation.

Le comité s'est doté d'un plan d'action à moyen terme qui couvre la période de 2016 à 2018. Ce plan d'action porte essentiellement sur le travail à réaliser sur les fiches VOIC et enjeu/solution qui seront en lien avec le prochain PAFIT et sur les enjeux des vieilles forêts et de l'organisation spatiale.

Le comité s'est réuni à une seule reprise en 2018-2019 :

- 5 novembre 2018, Édifice Saphir, Québec.

La rencontre a permis la présentation des résultats des simulations du BFEC pour la nouvelle méthode d'organisation spatiale en sapinières par compartiment d'organisation spatiale (COS). Elle a aussi permis d'échanger sur les différentes cibles (tactiques et opérationnelles) à intégrer

dans les prochains PAFI. Les travaux du comité ont conduit à présenter une résolution à la TGIRT Portneuf pour le choix du scénario à retenir pour l'approche de substitution à appliquer pour l'organisation spatiale. Bien que le comité ait refusé de faire la recommandation de la résolution en question, il a reconnu que la nouvelle approche par COS proposée par le MFFP est rigoureuse et s'avère un bon filtre brut permettant de répondre à certains enjeux de l'UA 031-71, là où est visée la demande de dérogation.

Le deuxième thème du plan de travail qui concerne l'enjeu des vieilles forêts n'a pas du tout été abordé en 2018-2019. Pour l'instant, le MFFP ne prévoit l'aborder pour les UA 31-53 et 33-51, tant et aussi longtemps que le plan caribou n'aura pas été déposé. L'interrelation entre les deux étant très fortes, c'est ce qui commande d'attendre cette nouvelle information. Pour la 031-71, le manque de ressources et l'échéance du 1^{er} avril 2019 pour la demande de dérogation pour l'organisation spatiale explique que le dossier des vieilles forêts ait été mis de côté pour l'instant. Il est prévu d'y revenir après le dépôt de la demande de dérogation.

FAUNE

Un comité a été formé par la MRC de La Côte-de-Beaupré et comprenait des représentants des principaux organismes associés à la faune dans la région (ZEC, pourvoires, SÉPAQ, Huron-Wendat, Nature Québec, OBV, MFFP). Le comité faunique régional est dissous depuis que la MRC de La Côte-de-Beaupré n'exerce plus de responsabilité vis-à-vis la coordination des TGIRT dans la région.

CHEMINS

Le comité de chemins a été dissous en 2016-2017 à la suite de l'adoption du plan de travail aux TGIRT.

PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES TGIRT

Les présences aux rencontres ont été comptabilisées tout au long de l'année pour l'ensemble des TGIRT. À titre indicatif, les résultats de 2018-2019 ont été mis en relation avec la moyenne des huit années antérieures. Le tableau suivant présente le taux d'occupation des sièges sans égard à la présence du délégué ou de son substitut. Il présente aussi le taux de changement⁵ des délégués.

Tableau 20 : Taux de présence et de changement des délégués

	Taux de présence		Taux de changement	
	Moy. des années précédentes ⁶	2018-2019	Moy. des années précédentes ⁶	2018-2019
Portneuf	80,6 %	87,5 %	4,5 %	12,5 %
Laurentides	80,4 %	87,2 %	13,9 %	25,6 %
Charlevoix-Bas-Saguenay	73,8 %	74,5 %	8,9 %	15,7 %

Le premier résultat qui saute aux yeux quand on regarde la statistique du taux de présence des délégués aux TGIRT dans la région en 2018-2019, c'est le fait que celui-ci dépasse la moyenne des précédentes années. Dans le cas de Portneuf et Laurentides, c'est même très largement. Dans le cas de Charlevoix-Bas-Saguenay, le résultat aura aussi été largement supérieur (autour de 82 %), n'eût été des résultats de la dernière rencontre de février 2019 qui étaient très bas à cause des conditions climatiques qui ont nuit aux déplacements dans Charlevoix. La TGIRT Portneuf du 5 décembre 2018 a même obtenu un résultat de 100 % de présence des délégués. Un résultat qui n'avait pas été enregistré par cette TGIRT depuis avril 2012. Les figures de l'évolution du taux de présence démontrent bien la nette progression dans chacune des TGIRT par rapport à 2017-2018. Dans le cas de Portneuf et Laurentides, on s'est même rapproché des niveaux historiques les plus élevés enregistrés.

Du côté de la statistique concernant le taux de changement, on remarque aussi des résultats 2018-2019 plus élevés que les résultats historiques. Cette situation s'explique en partie par la création de nouveaux sièges dans toutes les TGIRT à la dernière assemblée des partenaires et par l'autorisation d'avoir accès à des substituts dans la TGIRT Portneuf. Par rapport à cette dernière statistique, l'équipe de coordination émettait l'hypothèse qu'un taux de changement élevé nuisait à la progression des travaux de la TGIRT, tout comme un taux de présence faible des délégués. Les résultats de cette année semblent laisser présager que de favoriser le recours à des substituts peut permettre d'accroître le taux de présence. Or, un taux de présence élevé apparaît être plus important qu'un taux de changement faible pour augmenter l'influence des TGIRT sur les PAFI.

⁵ Un changement est enregistré dès que le délégué change d'une rencontre par rapport à l'autre.

⁶ Moyenne pondérée par le nombre de rencontres par année.

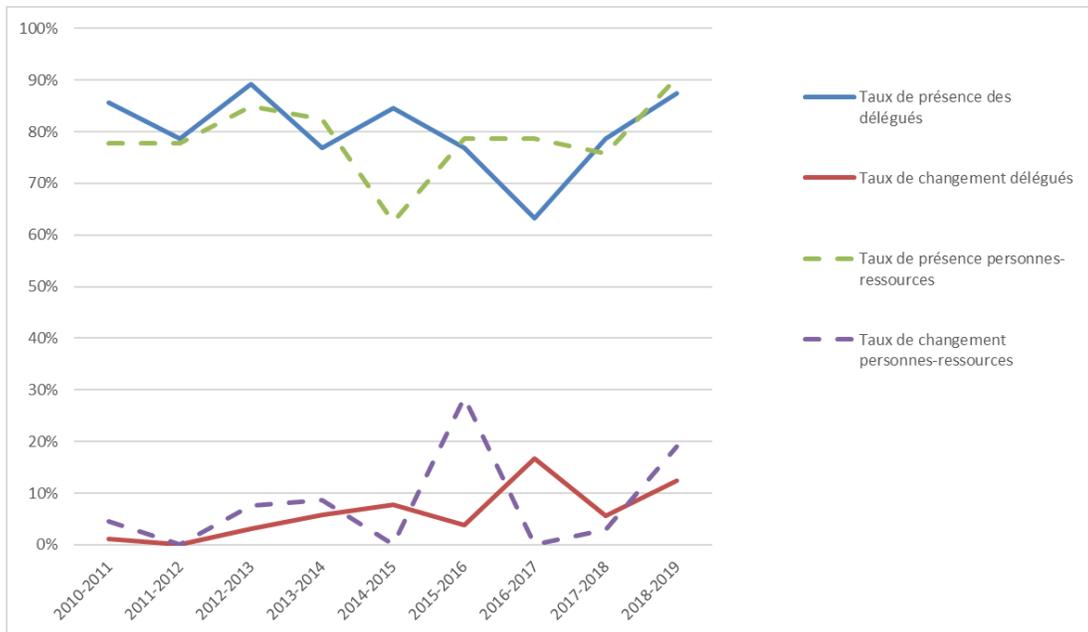


Figure 4 : Tendence du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Portneuf depuis sa création

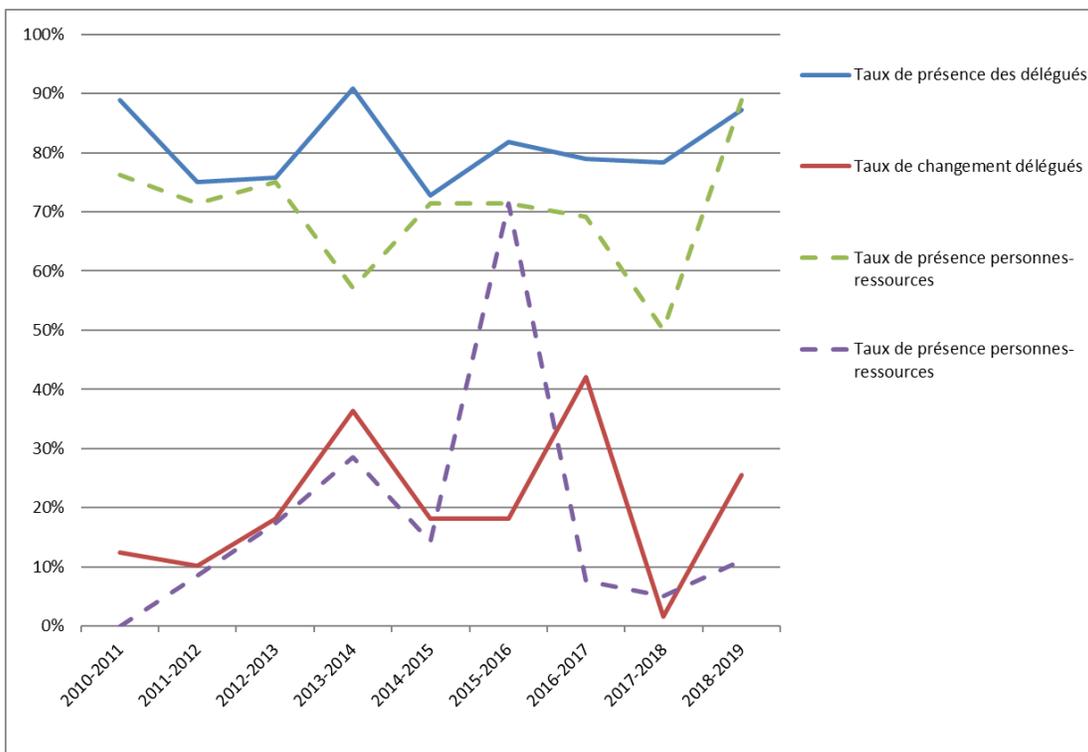


Figure 5 : Tendence du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Laurentides depuis sa création

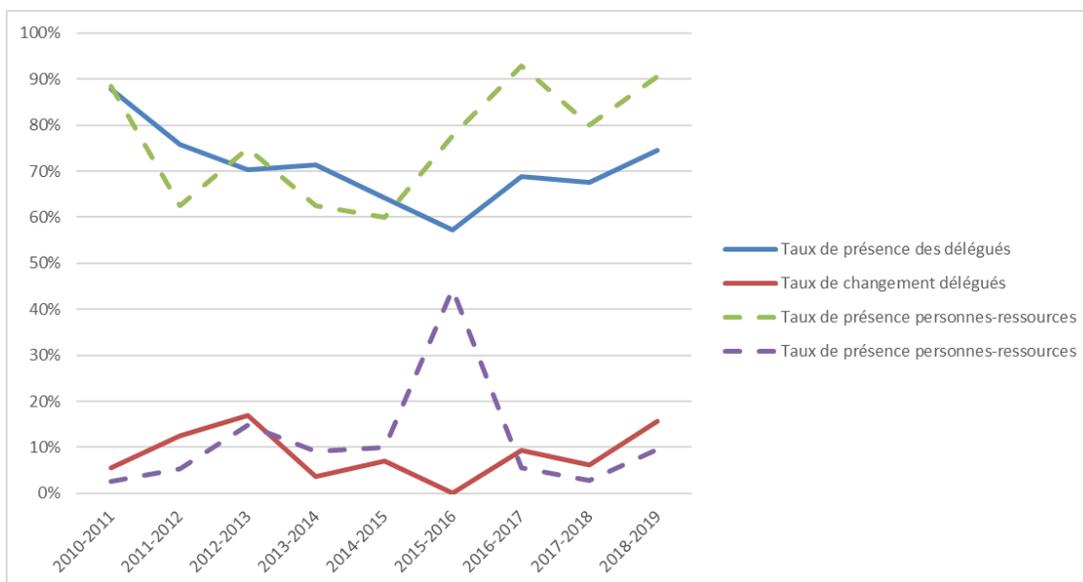


Figure 6 : Tendence du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création

Tableau 21 : Taux de présence et de changement des personnes-ressources

	Taux de présence		Taux de changement	
	Moy. des années précédentes ⁷	2018-2019	Moy. des années précédentes ⁷	2018-2019
Portneuf	78,7 %	90,5 %	5,9 %	19,0 %
Laurentides	67,1 %	88,9 %	10,2 %	11,1 %
Charlevoix-Bas-Saguenay	78,5 %	90,5 %	7,7 %	9,5 %

Du côté des personnes-ressources, le tableau et les figures précédents permettent de constater que le taux de présence en 2018-2019 est de beaucoup supérieur à la moyenne historique. On constate aussi que c'est la première fois que le taux de présence annuel des personnes-ressources dépasse celui des délégués, et ce dans l'ensemble des TGIRT de la région. Est-ce que la présence accrue des personnes-ressources, notamment celles du MFFP, aux rencontres des TGIRT a eu un effet sur celle des délégués? Est-ce que c'est le contraire? Ou est-ce le contenu des rencontres, ainsi que leur niveau de préparation qui a eu un impact positif sur les deux? Probablement que les stratégies mises en place par le comité de coordination au niveau des ordres du jour et du niveau de préparation des rencontres ont constitué un élément motivateur auprès des deux groupes en début d'année. Par la suite, l'implication des délégués et des personnes-ressources dans les rencontres et les sujets discutés a probablement fait un effet « boule de neige » au fil des rencontres.

Concernant le taux de changement, l'arrivée de nouveaux visages est en grande partie responsable du résultat plus élevé que la moyenne historique dans chacune des TGIRT. En effet, un nouvel animateur est apparu dans 2 TGIRT, même chose pour le coordonnateur. Un nouvel aménagiste dans la TGIRT Laurentides et un nouveau représentant du milieu scientifique sur la TGIRT Portneuf.

⁷ Moyenne pondérée par le nombre de rencontres par année.

BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES

Comme il est prévu aux règles de fonctionnement des TGIRT, à chaque rencontre de celles-ci, un formulaire d'évaluation est distribué par le coordonnateur de la TGIRT à chacun des délégués présents.

Pour obtenir les résultats de l'évaluation, un formulaire papier est distribué aux délégués à la fin de chacune des rencontres de la TGIRT. Les formulaires sont recueillis par le coordonnateur avant que les délégués quittent. Un compilateur est ensuite utilisé pour calculer les résultats de l'évaluation faite par les délégués. Les évaluations des représentants du MFFP qui siègent à la TGIRT ne sont pas comptabilisées pour fins de statistiques. Le tableau suivant présente la pondération des choix de réponse de ces questionnaires d'évaluation de la satisfaction.

Tableau 22 : Pondération des choix de réponse des questionnaires d'évaluation de la satisfaction

Réponse	Cote
Tout à fait d'accord/Très satisfait	3 points
D'accord/Satisfait	2 points
Plus ou moins d'accord/Plus ou moins satisfait	1 point
Pas du tout d'accord/Pas du tout satisfait	0 point
Non applicable	Non comptabilisé

Le taux de satisfaction est le quotient établi entre le total des points recueillis pour une question et le nombre de points maximum attribuables à cette même question, multiplié par 100. Par la suite, on obtient le taux de satisfaction par blocs de questions en effectuant la moyenne du taux de satisfaction de chacune des questions appartenant à un bloc en particulier. Ainsi, un délégué qui répond « Satisfait » pour toutes les questions d'un bloc de questions, la note obtenue sera de 67 %.

Le questionnaire (annexe a) utilisé comprend 9 questions qui sont réparties dans quatre blocs. Le tableau suivant présente la répartition des questions dans les différents blocs.

Tableau 23 : Blocs de questions du formulaire d'évaluation utilisé

Bloc	Questions associées	Questions portant sur
A	1, 2, 3	La qualité des échanges au sein de la TGIRT et la convivialité des rencontres
B	4 et 5	L'information reçue et la prise de décision
C	6 et 7	L'animation des rencontres
D	8* et 9	L'évaluation du processus en général

** La question 8 est une question permettant de préciser les résultats de la question 9. Le résultat obtenu à ces questions n'influence pas les résultats globaux du bloc D.*

Cette année, le formulaire avait été modifié légèrement en début de saison. Deux questions ont été abandonnées et le libellé de certaines a été clarifié, sans pour autant en changer le sens, afin d'être en mesure de continuer à comparer les résultats avec les années antérieures.

TGIRT PORTNEUF

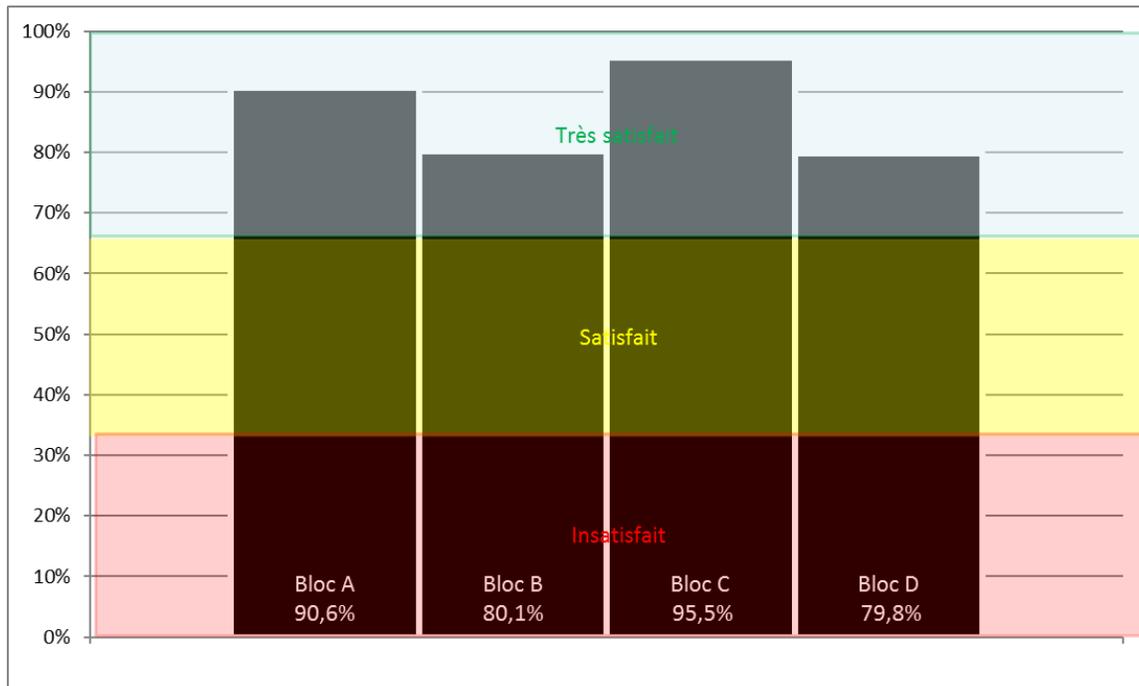


Figure 7 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Portneuf en 2018-2019

La statistique de cette année comprend 3 rencontres. Au total, c'est 49 formulaires qui ont été compilés pour toutes les rencontres confondues.

Les résultats obtenus démontrent une augmentation appréciable de la satisfaction à l'égard de tous les aspects des rencontres par rapport à 2017-2018. En fait, pour Portneuf, c'est une progression constante qui est enregistrée depuis la saison 2016-2017.

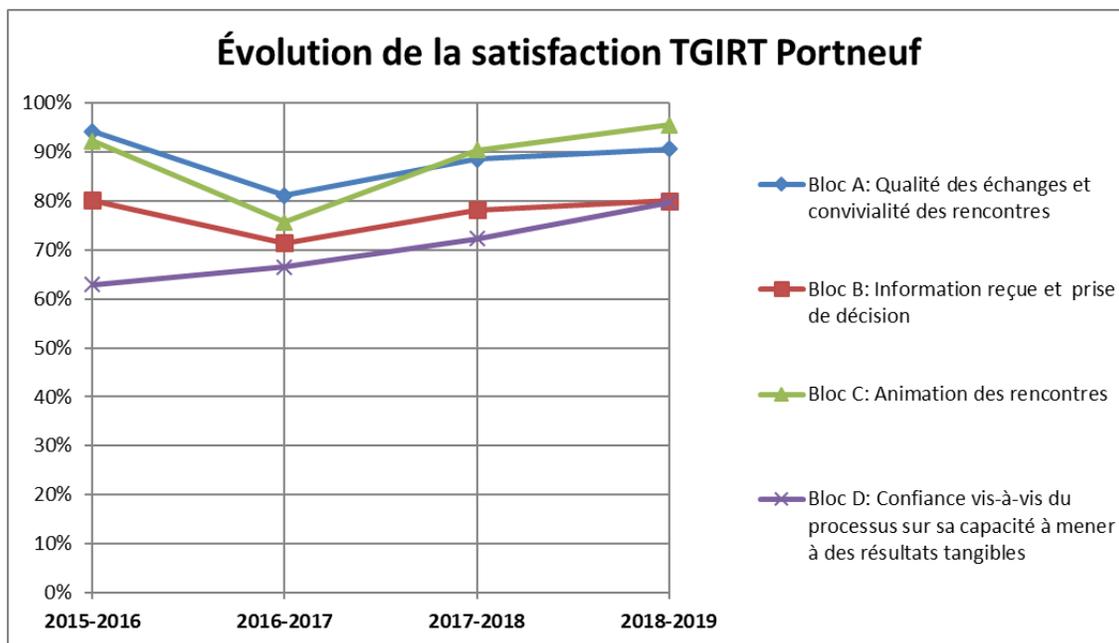


Figure 8 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Portneuf

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la hausse dans le bloc A, on observe que c'est l'aspect interactif et convivial des rencontres (+ 5,3 %) qui est largement responsable de ce résultat. Dans le bloc B, l'appréciation de la qualité et la vulgarisation de l'information livrée par les personnes-ressources du MFFP (+ 4.7 %) a compensé pour la très légère baisse enregistrée du point de vue de la clarté et de la transparence des réponses qu'ils ont fournies (-0,9 %). En ce qui concerne l'animation, tant l'encouragement des discussions (+6,0 %) que la gestion de l'ordre du jour (+4,1 %) se sont améliorés par rapport à l'année précédente.

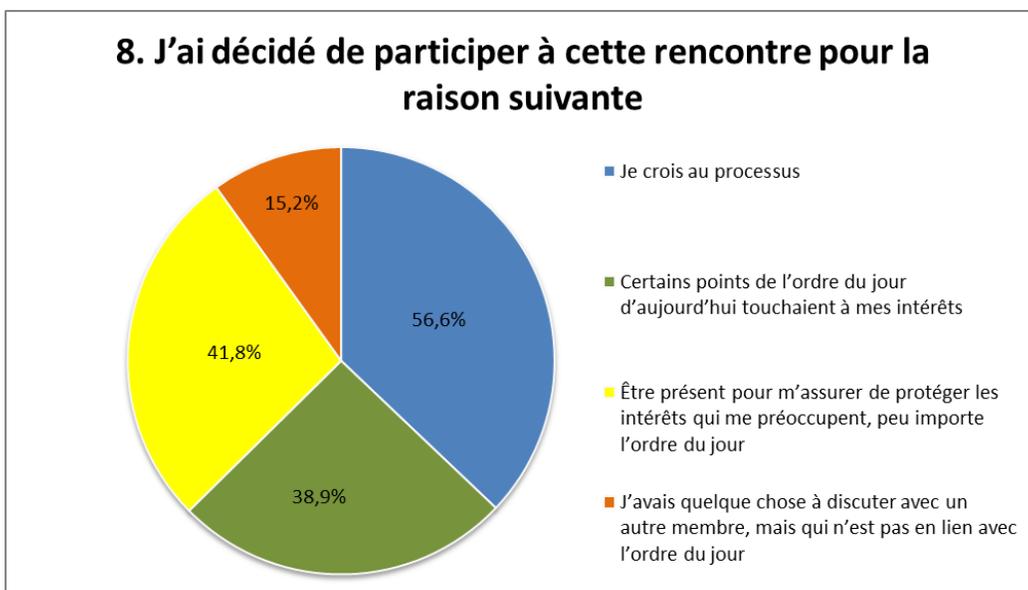


Figure 9 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Portneuf en 2018-2019

À la question # 8, la confiance envers le processus progresse par rapport à 2017-2018 (+6,6 %), tandis que la protection des intérêts régresse (-4 %). Fait intéressant, cette raison de participer aux rencontres est en diminution constante depuis la reprise des TGIRT par les MRC, en passant de 77,8 % en 2015-2016 à 41,8 % en 2018-2019. Il s'agit là de résultats encourageants du point de vue de l'appropriation du processus par les délégués. Un autre résultat intéressant qui est en lien direct avec les stratégies mises de l'avant par le comité de coordination cette année, l'intérêt envers les points d'ordre du jour est passé de 28,1 % en 2017-2018 à 38,9 % en 2018-2019. C'est la raison qui enregistre la plus forte hausse.

TGIRT LAURENTIDES

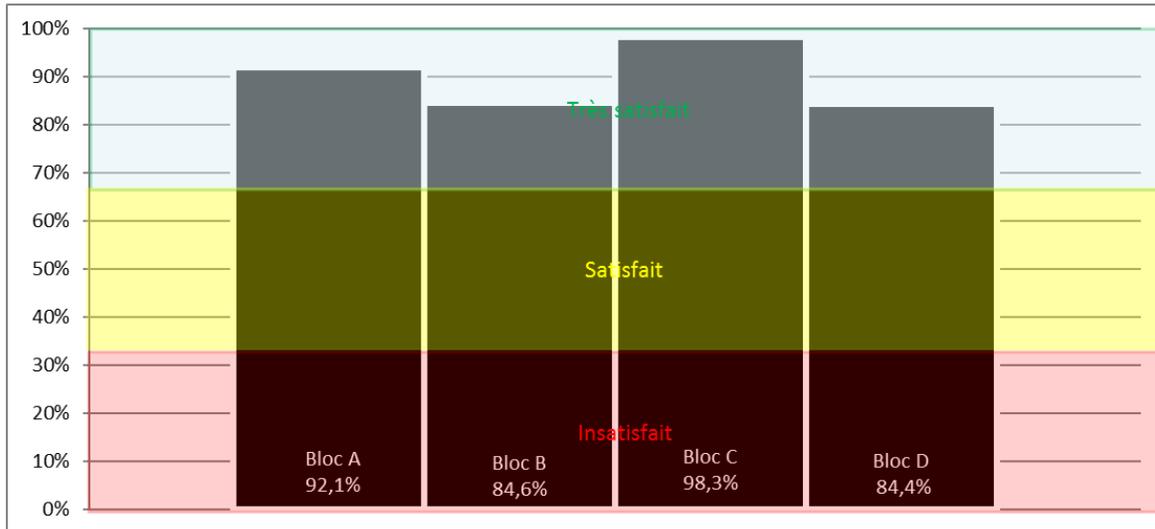


Figure 10 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Laurentides en 2018-2019

La statistique de cette année comprend 3 rencontres. Au total, c'est 30 formulaires qui ont été compilés pour toutes les rencontres confondues.

Les résultats obtenus démontrent une augmentation appréciable de la satisfaction à l'égard de l'animation des rencontres (bloc C) et de la confiance vis-à-vis du processus (bloc D) par rapport à 2017-2018. Pour la qualité des échanges, une très légère baisse est enregistrée (-0,5 %) par rapport à l'année précédente, tandis que l'information livrée par les personnes-ressources du MFFP est également en légère baisse (-1,2 %) par rapport à 2017-2018.

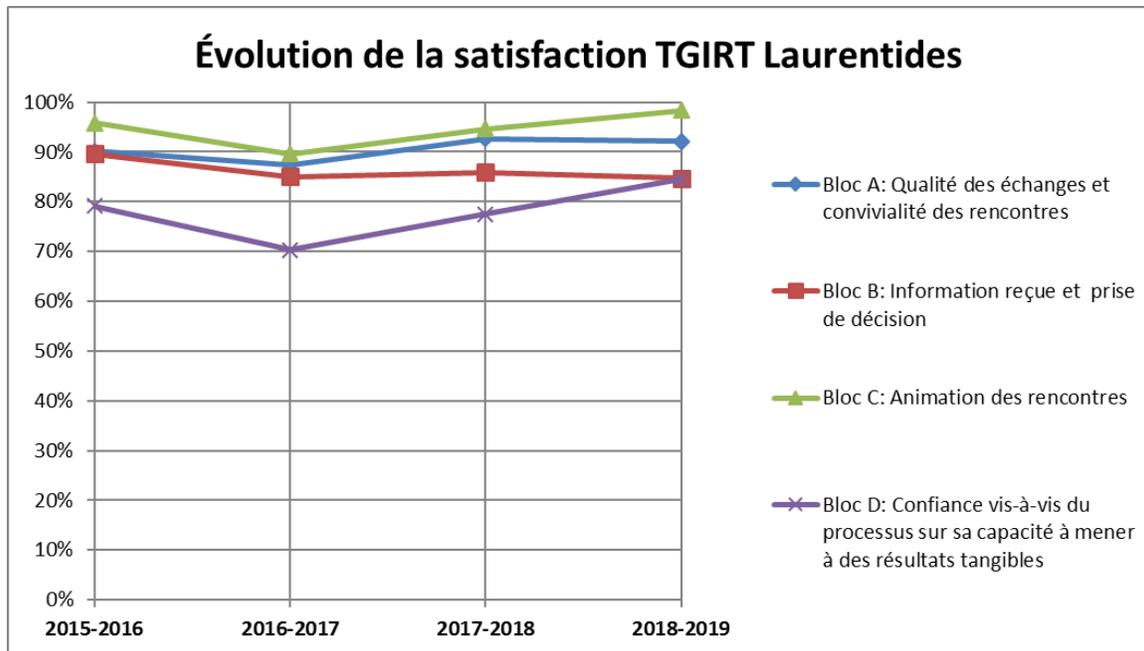


Figure 11 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Laurentides

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la très légère baisse dans le bloc A, on observe que c'est le fait que plusieurs délégués se sont senti moins impliqués dans les sujets abordés des deux premières rencontres. En effet, celles-ci ont traité passablement d'enjeux forestiers assez techniques, comme les peuplements orphelins. Pour le bloc B, on se rend compte que ce n'est pas un aspect en général qui a entraîné la baisse, mais plutôt une rencontre en particulier. En effet, les résultats pour la qualité de l'information livrée par les personnes-ressources du MFFP et la transparence de celle-ci ont été beaucoup plus bas dans la rencontre du 26 mars, par rapport au reste de l'année. À cette rencontre, les non-réponses par rapport au plan caribou et celles fournies par rapport au traitement de l'enjeu des peuplements orphelins semblent être responsables de ces résultats. En ce qui concerne l'animation, tant l'encouragement des discussions (+5,1 %), que la gestion de l'ordre du jour (+2,4 %) se sont améliorés par rapport à l'année précédente.

8. J'ai décidé de participer à cette rencontre pour la raison suivante

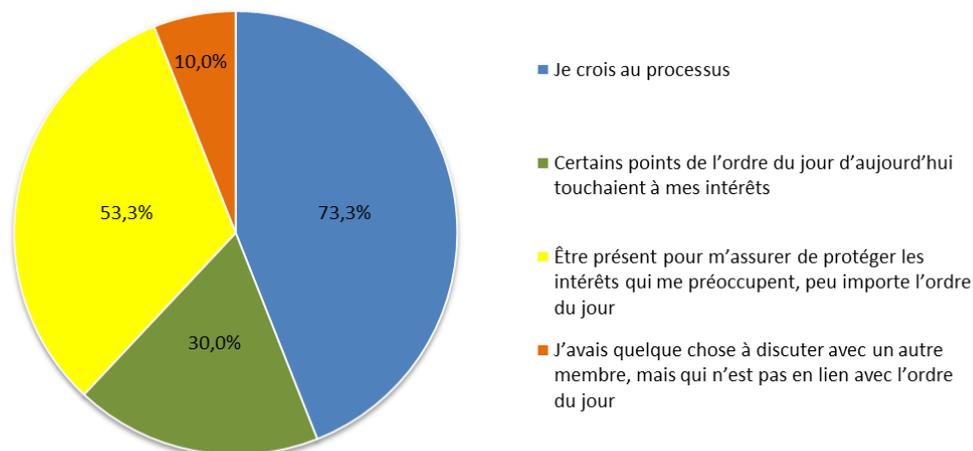


Figure 12 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Laurentides en 2018-2019

À la question # 8, la confiance envers le processus comme raison de participer aux rencontres a progressé énormément par rapport à 2017-2018 (+12,2 %). Cela dit, la motivation de participer liée à protection des intérêts, a aussi augmenté (+4,2 %). Il s'agit tout de même de résultats encourageants. Il est également important de noter que l'intérêt envers les points d'ordre du jour a diminué fortement (-25,4 %) par rapport à 2017-2018. Dans le cas de cette TGIRT, le comité de coordination avait un plan de travail moins bien établi que pour les deux autres TGIRT de la région et cela semble se refléter dans les résultats au niveau de l'intérêt des participants.

TGIRT CHARLEVOIX-BAS-SAGUENAY

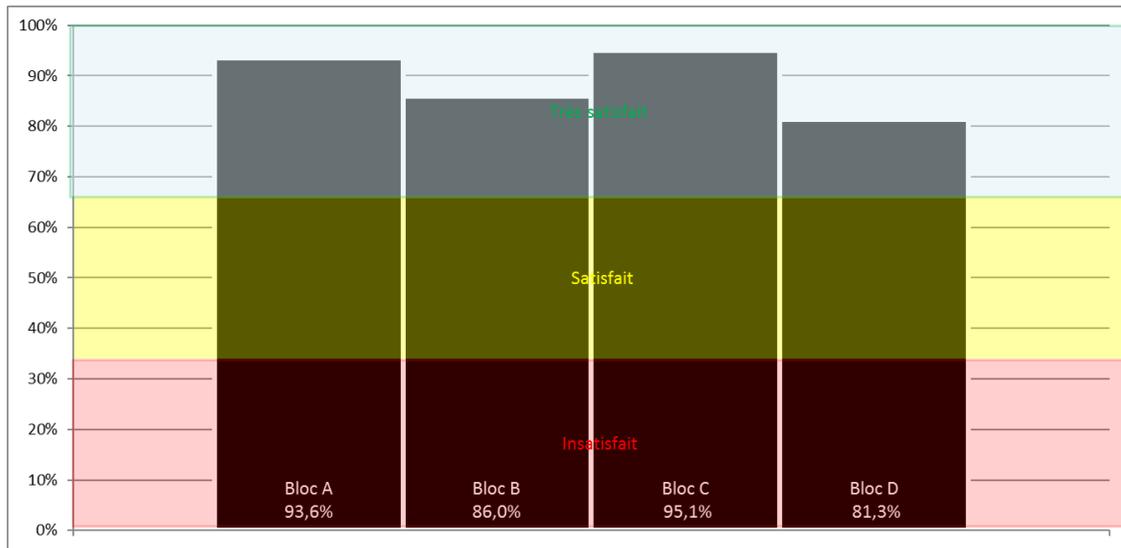


Figure 13 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2018-2019

La statistique de cette année comprend 3 rencontres. Au total, c'est 43 formulaires qui ont été compilés pour toutes les rencontres confondues.

Les résultats obtenus démontrent une augmentation appréciable de la satisfaction à l'égard de tous les aspects des rencontres par rapport à 2017-2018, sauf pour la confiance vis-à-vis du processus qui a légèrement baissé (-2,3%).

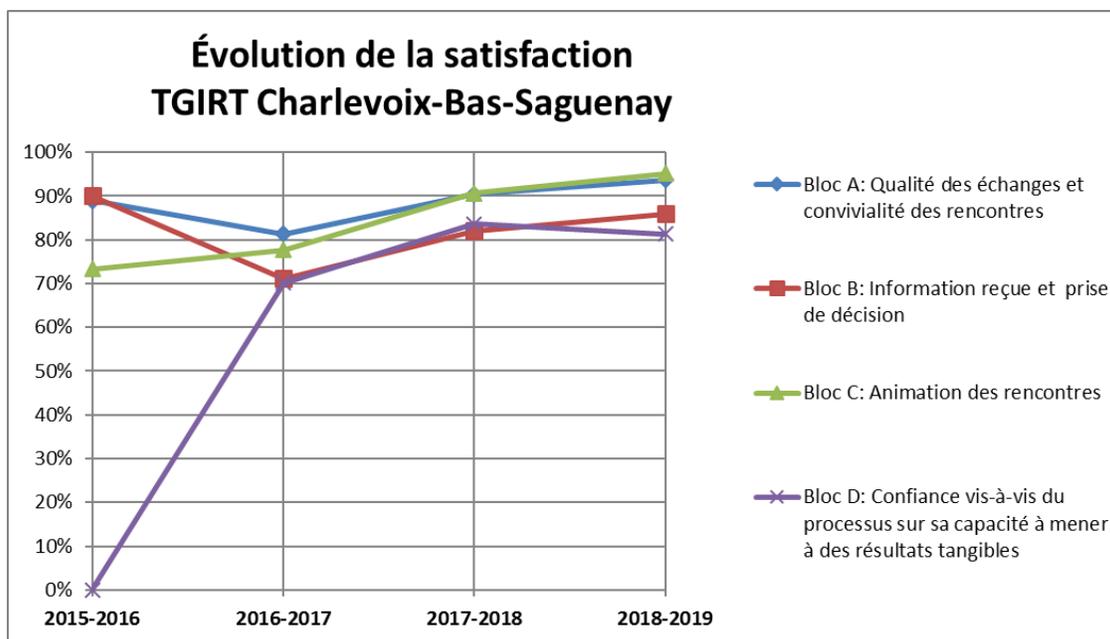


Figure 14 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la hausse dans le bloc A, on observe que tous les aspects se sont améliorés, mais que celui de l'interactivité et de la convivialité des rencontres semble avoir considérablement progressé :

- (+3,3 %) *Aujourd'hui, j'avais l'occasion de participer à la rencontre et de m'exprimer librement;*
- (+5,6 %) *La réunion de la TGIRT a été interactive et conviviale;*
- (+1,7 %) *Je me suis senti impliqué dans les sujets discutés à la rencontre d'aujourd'hui.*

Pour le bloc B, l'aspect de la clarté et la transparence des réponses des personnes-ressources du MFFP (+,5 %) est majoritairement responsable de la hausse enregistrée, mais l'aspect de qualité de l'information livrée et sa vulgarisation a aussi enregistré une hausse marquée (+3,5 %) par rapport à 2017-2018. En ce qui concerne l'animation, tant l'encouragement des discussions (+5,4 %), que la gestion de l'ordre du jour (+3,4 %) se sont nettement améliorés par rapport à l'année précédente.

8. J'ai décidé de participer à cette rencontre pour la raison suivante

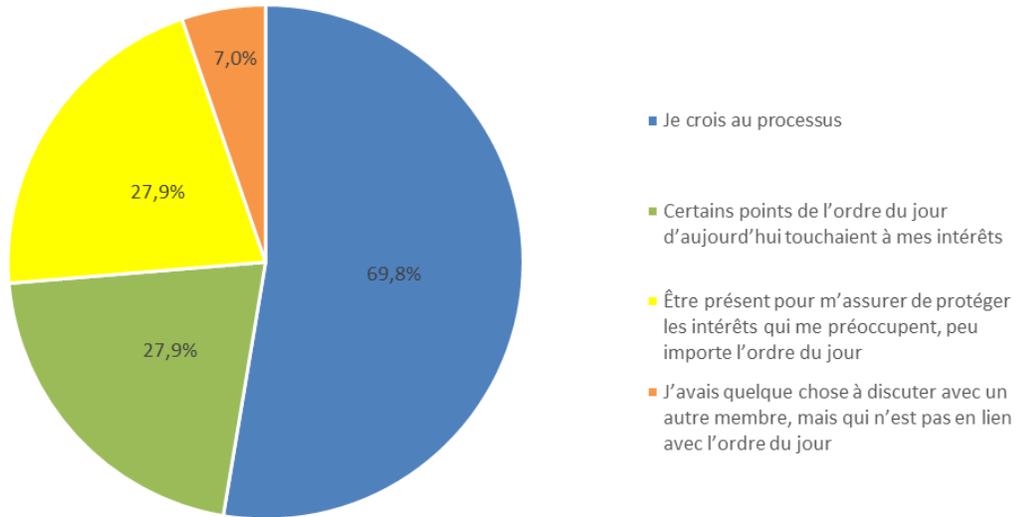


Figure 15 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2018-2019

À la question # 8, la confiance envers le processus comme raison de participer aux rencontres a régressé de façon importante par rapport à 2017-2018 (-8,3 %). Cela dit, la motivation de participer liée à protection des intérêts a baissé de façon encore plus considérable (-16,0 %). Ce résultat laisse probablement présager un certain changement dans la dynamique de la TGIRT et un retour vers une augmentation de la confiance envers le processus pour la prochaine saison si les résultats sont au rendez-vous. Il est également important de noter que l'intérêt envers les points d'ordre du jour a diminué légèrement (-3,3 %) par rapport à 2017-2018. Ce résultat découle largement de la rencontre de février qui a été majoritairement consacrée à deux sujets (processus harmonisation opérationnelle et gestion du réseau routier), mais plusieurs délégués touchés directement par ces sujets n'étaient pas présents.

COMPARAISON ENTRE LES TGIRT

Quand on compare les résultats des TGIRT, on constate les résultats suivants :

Tableau 24 : Comparaison des TGIRT au niveau de la satisfaction des délégués en 2018-2019

Blocs de questions	Écart par rapport au meilleur résultat régional		
	Portneuf	Laurent.	CBS
Bloc A : La qualité des échanges et convivialité des rencontres	-7,0 %	-5,5 %	NA
Bloc B : L'information reçue et la prise de décision	-5,9 %	-1,4 %	NA
Bloc C : L'animation des rencontres	-2,8 %	NA	-3,2 %
Bloc D : L'évaluation du processus en général	-4,6 %	NA	-3,1 %

On remarque tout de suite que la TGIRT Portneuf présente toujours des résultats inférieurs aux deux autres TGIRT de la région. Par contre, l'écart semble se rétrécir d'année en année.

Tableau 25 : Comparaison des TGIRT au niveau de la satisfaction des délégués en 2018-2019 par rapport à l'année précédente

Blocs de questions	Écart par rapport à l'année précédente		
	Portneuf	Laurent.	CBS
Bloc A : La qualité des échanges et convivialité des rencontres	+ 2,0%	+ 0,5%	+ 3,3%
Bloc B : L'information reçue et la prise de décision	+ 1,9%	+ 1,2%	+ 3,9%
Bloc C : L'animation des rencontres	+ 5,1%	- 3,7%	+ 4,4%
Bloc D : L'évaluation du processus en général	+ 7,5%	- 6,9%	-2,3%

Quand on compare avec 2017-2018, on s'aperçoit rapidement que la satisfaction des délégués s'est davantage améliorée dans les TGIRT Portneuf et Charlevoix-Bas-Saguenay. Il est vrai qu'en 2017-2018 les résultats de Laurentides étaient généralement plus élevés, mais la mise en œuvre d'un plan de travail précis de la part de l'équipe de coordination dans les deux autres TGIRT semble avoir eu un effet bénéfique sur la satisfaction en général. On remarque aussi en comparant avec les saisons précédentes, que les disparités entre les résultats des différentes TGIRT tendent à s'estomper à l'échelle de la région.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2018-2019

Depuis la reprise de la coordination des TGIRT dans la région en janvier 2016, l'absence d'adoption d'objectif local d'aménagement durable des forêts a été dénotée comme fait saillant principal à chaque année. Malheureusement, c'est encore le cas cette année, **aucune TGIRT n'a été en mesure d'adopter un objectif local en 2018-2019**. Il est important de rappeler, par contre, que la TGIRT Portneuf a adopté cette année un scénario d'approche de substitution de répartition des coupes en mosaïque. Sans être un objectif local proprement dit, cette stratégie additionnée à l'adoption du contour des compartiments d'organisation spatiale (COS) en 2017-2018, constituent une influence concrète de cette TGIRT sur le PAFIT à venir. C'est le premier résultat de ce genre dans la région depuis avril 2013. **Pour les TGIRT de Portneuf et Charlevoix-Bas-Saguenay, le travail réalisé en 2018-2019 devrait mener à l'adoption d'objectifs locaux et de mesures d'harmonisation génériques en 2019-2020**. Avec les efforts consentis par la TGIRT Portneuf sur les enjeux de gestion du réseau routier et de protection des milieux aquatiques, il est raisonnable de s'attendre qu'un objectif local émergera en 2019-2020. Les travaux de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay, eux, s'alignent sur l'adoption en 2019-2020, de mesures visant à encadrer davantage le processus d'harmonisation opérationnel. De plus, les travaux du comité d'élaboration de la Stratégie régionale de production de bois devraient également permettre de déboucher en 2019-2020 sur d'autres influences concrètes des TGIRT sur les PAFI. **La TGIRT Laurentides, quant à elle, a fait du sur place en 2018-2019**. En 2018-2019, la TGIRT était dans l'attente du dévoilement du plan caribou. Cette situation a considérablement ralenti les travaux de la TGIRT tout au long de la saison.

Au terme des deux dernières saisons, le rapport annuel faisait état du manque de contenu à concerner aux TGIRT. Par conséquent, il apparaissait indispensable d'investir dans l'acquisition de connaissances pour produire ce contenu. Rendre disponibles des sommes significatives aux membres des TGIRT pour qu'ils soient en mesure de documenter leurs enjeux apparaissait comme une bonne avenue. Pour ce faire, la MRC responsable de la coordination des TGIRT a disponibilisé une somme de 54 000 \$ dans un appel de projets qui s'est tenu du 1^{er} novembre au 28 février. Seuls des membres de la TGIRT Portneuf ont déposé des projets. Au final, un seul projet était admissible et celui-ci nécessitait une aide de seulement 2 075 \$. De plus, sur les 5 projets d'une valeur totale de 96 000 \$ qui ont été financés en 2017-2018 suite à des appels de projets, un seul projet d'une valeur de 11 000 \$ a débouché sur des résultats concrets qui finiront par influencer les PAFI. Par conséquent, **l'appel de projets pour investir dans l'acquisition de connaissances n'apparaît pas comme étant un véhicule efficace pour amener du contenu à concerner aux TGIRT**.

Parallèlement à ce constat, en 2018-2019, **le travail de comités régionaux a démontré une certaine capacité à générer des résultats concrets qui finiront par influencer les PAFI**. En effet, les travaux antérieurs du comité écosystémique ont débouché sur l'adoption de contours de COS, ainsi que d'une stratégie pour la TGIRT Portneuf. Du côté des travaux sur la stratégie régionale de production de bois, le travail a considérablement progressé dans la dernière année. Le comité a adopté des enjeux et est en train d'élaborer le plan d'action. Il a aussi commencé à établir les cibles de production par essence et se prépare à faire ses intrants pour les calculs de possibilités à venir en 2019-2020. Les travaux sur la stratégie ont aussi commencé à percoler dans les différentes TGIRT avec l'amorce du processus pour l'identification des superficies qui feront

l'objet d'une intensification des pratiques d'aménagement. Des comités régionaux pour les enjeux liés à la faune et les chemins avaient également été mis en place dans les dernières années, mais n'avaient pas porté fruit. Cependant, deux éléments distinguent les comités régionaux qui donnent des résultats, de ceux qui n'en donnent pas. Ils sont associés à un coordonnateur qui investit une somme de temps significative pour faire avancer les travaux et au moins une personne-ressource du MFFP est désignée pour produire du contenu à soumettre au comité.

En 2018-2019, **l'ensemble des TGIRT de la région ont enregistré des niveaux historiquement élevés de participation aux rencontres**. Dans toutes les TGIRT, le niveau de participation des délégués a battu la moyenne historique et les TGIRT Portneuf et Laurentides ont même enregistré leur 2^e meilleur résultat depuis leur création en 2010. **Le niveau de satisfaction continue d'être à la hausse dans la majorité des aspects des rencontres de chacune des TGIRT de la région**. La satisfaction à l'égard de la convivialité des rencontres et de l'information livrée par les personnes-ressources du MFFP a progressé dans toutes les TGIRT de la région cette année. Compte tenu des efforts investis du côté du MFFP cette année pour ce dernier aspect, il est intéressant de voir que les TGIRT y ont répondu positivement. L'aspect de l'animation des rencontres est également remarquable dans les TGIRT Portneuf et Charlevoix-Bas-Saguenay. Depuis la reprise des TGIRT par les MRC en 2015-2016, la TGIRT Laurentides avait toujours enregistré les meilleurs résultats pour cet aspect des rencontres. C'est encore le cas cette année, mais l'arrivée de l'animateur de la TGIRT Laurentides dans les deux autres TGIRT de la région leur a permis d'obtenir leur meilleur résultat. Également en 2018-2019, **la confiance des délégués envers la capacité du processus à livrer des résultats a continué de progresser dans les TGIRT Portneuf et Laurentides**. Dans le cas des TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay, un léger recul a été enregistré, mais le résultat annuel est tout de même très élevé, puisqu'il dépasse les 80 %.

Au début de la saison, le comité de coordination a réitéré sa volonté de voir augmenter l'influence des TGIRT sur les PAFI. Comme le comité de coordination planifie le déroulement des travaux de celles-ci, il a un rôle à jouer pour réaliser cette vision. C'est dans ce contexte que les 4 objectifs annuels ont été identifiés et élaborés par le comité de coordination. Ces objectifs étaient liés directement à des facteurs qui influencent la mobilisation des délégués des TGIRT. Des cibles assez ambitieuses avaient été fixées et le comité de coordination a réussi à les atteindre dans la quasi-totalité des cas, et ce, grâce à des stratégies d'action bien planifiées et qui ont été rigoureusement mises en œuvre. Ces résultats démontrent que **lorsque le comité de coordination adopte des objectifs annuels et des plans de travail précis, il est en mesure de contribuer davantage à améliorer la mobilisation des délégués autour du processus des TGIRT**. La mise en place d'un processus d'amélioration continue dans la coordination des TGIRT permet au MFFP et au coordonnateur de mieux cibler les actions à mettre en œuvre pour bâtir et maintenir un environnement de travail aux TGIRT qui favorise l'augmentation de leur influence sur les PAFI.

RECOMMANDATIONS

La première étape à franchir pour mener les TGIRT à l'adoption d'objectifs locaux était de motiver et mobiliser les délégués. Le comité de coordination a continué de mettre en place des moyens pour faire croître cet aspect. Les résultats obtenus en 2018-2019 démontrent que la mise en place d'un système de gestion des TGIRT défini et contrôlé permet d'avoir une influence positive sur la motivation des délégués.

1) **L'augmentation de l'influence des TGIRT sur les PAFI doit continuer de conditionner l'ensemble des choix des comités de coordination des TGIRT**

Depuis 2 ans, les différents indicateurs démontrent que la mobilisation dans les TGIRT est en hausse. C'est un résultat encourageant, mais cela signifie aussi que les attentes augmentent. Il est donc très important de mettre en œuvre des initiatives qui permettront d'obtenir des résultats tangibles. Les modifications aux règles de fonctionnement pour tenter de responsabiliser les délégués et la mise en place d'appels de projets d'acquisition de connaissances ne semblent pas être suffisants pour transformer la motivation en action concrète. Pour que la motivation ne se transforme pas en cynisme, des résultats doivent venir s'additionner, et ce, dès 2019-2020.

2) **Mettre en place des initiatives et des ressources qui viseront spécifiquement l'élaboration de propositions concrètes à soumettre aux TGIRT**

Depuis 2016, quatre comités régionaux ont été mis en place pour tenter de stimuler la production de contenu à concerter aux TGIRT :

- Enjeux de production de bois;
- Enjeux fauniques et récréatifs;
- Enjeux de voirie;
- Enjeux écosystémiques.

Quand on analyse ce qui caractérise ceux qui ont produit des résultats ou qui sont en voie de le faire, on constate qu'ils sont associés à un coordonnateur qui investit une somme de temps significative pour faire avancer les travaux et au moins une personne-ressource du MFFP est désignée pour produire du contenu à soumettre au comité. Les enjeux liés à la faune et à la voirie sont les plus mobilisants aux TGIRT. Les deux chantiers régionaux portant sur ces enjeux devraient être relancés, mais cette fois-ci, avec l'appui de ressources suffisantes pour s'assurer de la progression des travaux. Le mandat et la composition de ces chantiers devraient viser spécifiquement l'élaboration de propositions d'objectifs locaux ou de mesures d'harmonisation à soumettre aux TGIRT, et ce, dès la fin de l'année 2019-2020.

3) **Intégrer dans le système de gestion des TGIRT des moyens pour s'assurer que l'objectif des petits gains à court terme est favorisé par rapport aux grandes solutions totales à long terme**

Dans le rapport de 2017-2018, la deuxième recommandation signifiait l'importance de bâtir la mobilisation des TGIRT en s'appuyant sur une série de petits gains faciles à obtenir et mesurables à court terme, plutôt que de privilégier des démarches visant à régler tous les problèmes, mais qui prendront du temps à réaliser et qui risquent fort de ne jamais aboutir. Cette

recommandation est davantage restée une intention et ne s'est pas réellement traduite en moyens concrets mis en place pour éviter que les TGIRT tendent naturellement à vouloir « changer le monde » d'un seul coup. Il en a résulté certaines initiatives en 2018-2019 qui se sont encore dirigées vers des démarches lourdes et sans garantie de succès à court terme. La coordination doit mettre en place des moyens permettant d'aiguiller les travaux des TGIRT vers le choix de démarches générant des gains atteignables et mesurables à court terme. Sans être coercitifs, ces moyens doivent encadrer les travaux suffisamment pour éviter d'investir temps et argent dans des entreprises démontrant peu de chances de succès ou dont ceux-ci ne pourront être constatés que dans plusieurs années.

4) **La présence et les interventions des personnes-ressources aux TGIRT doivent continuer d'être davantage préparées et réalisées dans l'optique d'accompagner les TGIRT dans les travaux sur leurs enjeux**

Beaucoup de travail a été réalisé à ce niveau en 2018-2019, surtout du côté des présentations faites par les aménagistes ou le personnel du bureau régional du MFFP invité à présenter aux TGIRT ou dans les comités de travail. Ces efforts ont été remarqués et applaudis par plusieurs délégués à de nombreuses reprises en cours d'année. Les objectifs du comité de coordination à l'égard de la confiance des délégués vis-à-vis le MFFP n'ont pourtant pas pu être atteints, malgré cela. Les différents commentaires recueillis ont permis de cibler principalement les prises de parole ou les non prises de parole du représentant du ministre dans des dossiers politiques. Le comité de coordination devrait se pencher sur les moyens à mettre en œuvre pour aider le représentant du ministre dans les enjeux plus politiques à adopter un discours lui permettant de respecter les volontés de ses autorités, tout en s'assurant que ses interventions n'aient pas d'impact négatif sur la confiance de la TGIRT à l'égard des représentants du MFFP.

De plus, malgré que les efforts consentis cette année dans la préparation des personnes-ressources ont permis de nettement améliorer la présentation et la vulgarisation du contenu du MFFP aux TGIRT, une sensibilisation doit continuer d'être réalisée au sein de l'UG et la DGFO sur la façon d'intégrer les TGIRT dans les travaux du MFFP.

5) **Favoriser les ateliers ou activités qui permettent de vivre ou comprendre la réalité des différents intervenants**

L'année 2018-2019 a mis en lumière que les préjugés et les perceptions déformées étaient très présents au sein des TGIRT quand il s'agit de comprendre la réalité de son prochain. En effet, plusieurs débats et certains ateliers ont révélé que les délégués avaient souvent de la difficulté à saisir et donc, à considérer les contraintes qu'un autre intervenant pouvait vivre dans la réalité de ses activités sur le territoire. Dans ce contexte, il est difficile de co-construire des solutions gagnant-gagnant. Le comité de coordination devrait porter une attention particulière à cet aspect dans l'élaboration des ateliers ou dans l'organisation d'activités. Quand cela est pertinent, le format des ateliers ou des activités devrait être organisé de manière à permettre d'avoir un angle de vue propre à un type d'intervenant de la TGIRT. Cet angle de vue devrait pivoter au fil des activités pour permettre d'obtenir, à terme, une vision à 360 degrés de la réalité des différents groupes d'intérêts présents aux TGIRT.

CONCLUSION

La 9^e année d'existence des TGIRT a vu plusieurs belles améliorations être mises en place du côté de la planification et de la gestion des rencontres des TGIRT, ainsi que du processus de concertation en général. Les résultats démontrent que ces améliorations influencent positivement l'attitude des délégués et accroît leur confiance à l'égard du processus à permettre d'influencer les PAFI. Au niveau du travail accompli, malgré les moyens mis en place par la coordination, les résultats tardent à venir et pour une TGIRT en particulier, on semble avoir de la difficulté à trouver une voie structurante. Des dossiers politiques hors de contrôle de la région sont venus affecter le bon déroulement des travaux de certaines TGIRT. Par contre, le dossier de la Stratégie régionale de production de bois semble progresser lentement mais sûrement vers des éléments qui permettront d'avoir un impact sur les PAFI, mais aussi le calcul de possibilité forestière.

La 10^e année d'existence des TGIRT de la région de la Capitale-Nationale devra se démarquer par des résultats concrets. Que ce soit sous la forme d'objectifs locaux, de mesures d'harmonisation ou d'autres formes de solutions aux enjeux soulevés par les TGIRT, ces dernières doivent convertir le temps et les sommes investies en éléments qui influencent directement ou indirectement les PAFI. Autrement, il risque d'être difficile de garder la motivation des délégués à un niveau élevé pour encore plusieurs saisons.

Annexe A (Formulaire évaluation des rencontres de TGIRT)

Bloc A : Questions portant sur la qualité des échanges au sein de la TGIRT et la convivialité des rencontres

1. Aujourd'hui, j'avais l'occasion de participer à la rencontre et de m'exprimer librement :

Tout à fait d'accord D'accord Plus ou moins Pas du tout Ne s'applique pas

Pourquoi vous indiquez ce résultat ?

2. La réunion de la TGIRT a été interactive et conviviale :

Tout à fait d'accord D'accord Plus ou moins Pas du tout Ne s'applique pas

Pourquoi vous indiquez ce résultat ?

3. Je me suis senti impliqué dans les sujets discutés à la rencontre d'aujourd'hui :

Tout à fait d'accord D'accord Plus ou moins Pas du tout Ne s'applique pas

Pourquoi vous indiquez ce résultat ?

Bloc B : Questions portant sur l'information reçue

4. Les questions soulevées par les délégués ont été répondues clairement et de façon transparente par les personnes-ressources du MFFP :

Tout à fait d'accord D'accord Plus ou moins Pas du tout Ne s'applique pas

Pourquoi vous indiquez ce résultat ?

5. L'information livrée par les personnes-ressources du MFFP était facile à comprendre et correctement vulgarisée :

Tout à fait d'accord D'accord Plus ou moins Pas du tout Ne s'applique pas

Pourquoi vous indiquez ce résultat ?

Bloc C : Questions portant sur l'animation des rencontres

6. L'animateur a encouragé les discussions à la rencontre d'aujourd'hui :

Tout à fait d'accord D'accord Plus ou moins Pas du tout Ne s'applique pas

Pourquoi vous indiquez ce résultat ?

7. L'animateur a bien géré l'ordre du jour adopté en début de rencontre :

Tout à fait d'accord D'accord Plus ou moins Pas du tout Ne s'applique pas

Pourquoi vous indiquez ce résultat ?

Bloc D : Questions portant sur l'évaluation du processus en général

8. Quelle est la principale raison pour laquelle vous avez décidé de participer à la rencontre d'aujourd'hui (cochez une seule réponse svp) :

Je crois au processus Certains points de l'ordre du jour d'aujourd'hui touchaient à mes intérêts

Être présent pour m'assurer de protéger les intérêts qui me préoccupent, peu importe l'ordre du jour

J'avais quelque chose à discuter avec un autre membre, mais qui n'est pas en lien avec l'ordre du jour

9. La confiance que j'ai vis-à-vis du processus sur sa capacité à influencer les PAFI :

Grande Moyenne Faible Inexistante

Pourquoi vous indiquez ce résultat ?

Merci de votre collaboration!